

L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Comptes et dossiers

2006

Rapport sur les comptes
de la Nation de 2005



Cet ouvrage a été réalisé par les services de l'Insee en collaboration avec la Direction générale du trésor et de la politique économique (DGTPE) et la Banque de France.

Auteurs

Vue d'ensemble : Laurent Gasnier (Insee)

Résistance de la croissance mondiale, p. 10 à 17 : Anne-Juliette Bessone (Insee)

Encadrés

Le recyclage des revenus pétroliers dans le commerce avec la France : Franck Cachia (Insee)

Les performances relatives de la France à l'exportation : Hélène Erkel-Rousse (Insee) et Marguerite Sylvander (Insee)

La présence commerciale chinoise sur le marché français du textile : Claudie Louvot et David Mombel (Insee)

La nouvelle méthode de partage volume-prix de la production de santé non-marchande : Fabrice Lengart et Olivier Vazeille (Insee)

Révision à la hausse du revenu disponible des ménages en 2003 et 2004 : Adrien Friez (Insee)

La notion de pouvoir d'achat des ménages : Alexandre Baclet (Insee)

Les principales mesures fiscales et sociales en 2005 : Samuel Goldstein (DGTPE)

Dossiers

Innovation et niveau technologique des entreprises industrielles françaises :

Claire Lelarge (Insee)

Épargne et patrimoine des ménages : Jean Boissinot (Insee) et Adrien Friez (Insee)

Évaluer les engagements implicites des systèmes de retraite : Didier Blanchet (Insee) et Jean-François Ouvrard (DGTPE)

Encadré : Les débats en cours entre comptes nationaux : Fabrice Lengart (Insee) et Jacques Magniez (Insee)

Tableaux et fiches thématiques

– DGTPE : Samuel Goldstein, Antoine Langlet, Jean-François Ouvrard, Lucie Villa

– Banque de France : Patrick Augeraud, Rafał Kierzenkowski, Denis Marionnet, Jean-Guillaume Poulain, Jean-Luc Rouchon

– Insee : Séverine Arnault, Jean-François Baron, Benoît Bourges, Gérard Bouvier, Boris Le Bris, Georges Consales, Adrien Friez, Elisabeth Le Goff, Claudie Louvot, Luc Sauvadet, Olivier Vazeille, Martial Vérone, Daniel Wolf

Chronologie : Frédéric Luczak

Directeur de la publication : Jean-Michel Charpin

Rédaction en chef : Laurent Gasnier

Composition : Thérèse Chartier, Maria Diaz, Denise Maury-Duprey et Dominique Michot

Couverture :

Photo : © Michel Leynaud/PhotoAlto

Coordination : Jacquie Lambourdière

Conception et réalisation : Ineiaki Global Design

Imprimerie : Jouve

Éditeur : Insee, 18 boulevard Adolphe Pinard, 75675 Paris cedex 14
Dépôt légal juin 2006

Les données détaillées des comptes nationaux sont accessibles sur Internet www.insee.fr, rubrique *Comptes nationaux annuels*.

© « Aucune reproduction, même partielle, autre que l'une de celles prévues à l'article L122-5 du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite de ce document sans l'autorisation expresse de l'Insee ».

L'économie française : comptes et dossiers

Édition 2006

Sommaire

Vue d'ensemble	7
• Résistance de la croissance mondiale	10
• Redémarrage de l'économie française en cours d'année	18
Encadrés	
1 - Le recyclage des revenus pétroliers dans le commerce avec la France	20
2 - Les performances relatives de la France à l'exportation	24
3 - La présence commerciale chinoise sur le marché français du textile	32
4 - La nouvelle méthode de partage volume-prix de la production de santé non marchande	45
5 - La révision à la hausse du revenu disponible des ménages en 2003 et 2004 ..	54
6 - La notion de pouvoir d'achat des ménages	56
7 - Les principales mesure fiscales et sociales en 2005	60
Dossiers	
• Innovation et niveau technologique des entreprises industrielles françaises ..	69
Encadrés	
1 - Les raisons qui poussent les entreprises à innover	79
2 - L'enquête innovation... ..	81
3 - Secteurs de haute et basse technologie	84
4 - Faut-il innover pour augmenter sa productivité ?	87
5 - La contribution à la croissance des entreprises innovantes	89
• Épargne et patrimoine des ménages : données macroéconomiques et données d'enquêtes	99
Encadrés	
1 - Les concepts de revenu et de patrimoine en comptabilité nationale	102
2 - Quelques éléments de comparaison internationale	106
3 - L'hypothèse de cycle de vie	109
4 - Choix de portefeuille : éléments d'analyse	118
• Évaluer les engagements implicites des systèmes de retraite	139
Encadrés	
1 - Trois mesures de la dette implicite	142
2 - Définitions et calculs de trois indicateurs en système ouvert	158
3 - Les débats en cours entre comptes nationaux	161

Tableaux

• Ressources et emplois en biens et services	169
• Valeur ajoutée brute par branche	169
• Quelques éléments du tableau économique d'ensemble	170
• Investissement des entreprises non financières par produit	171
• Investissement par secteur institutionnel.	171
• Principaux résultats des comptes trimestriels.	172

Fiches thématiques

1 - L'emploi	174
2 - L'emploi public	176
3 - Le chômage	178
4 - Le revenu et l'épargne des ménages	180
5 - La consommation des ménages	182
6 - Les niveaux de vie dans l'Union européenne	184
7 - Compétitivité et parts de marché	186
8 - Les relations avec le Reste du monde	188
9 - Le compte financier de la balance des paiements	190
10 - Les entreprises non financières	192
11 - Les prélèvements obligatoires	194
12 - Le besoin de financement des administrations publiques	196
13 - La dette des administrations publiques	198
14 - Les intermédiaires financiers.	200
15 - Les marchés financiers	202
16 - La contribution française aux évolutions monétaires de la zone euro	204
17 - Le patrimoine national.	206
18 - L'endettement intérieur total	208

Chronologie	213
------------------------------	-----

Lexique	227
--------------------------	-----

La diffusion des données de comptabilité nationale.	234
--	-----

Vue d'ensemble

En 2005, l'économie mondiale a montré une grande résistance face au choc pétrolier. L'activité mondiale a continué à progresser à un rythme supérieur à 2 % par semestre, n'affichant en moyenne sur l'année qu'un léger ralentissement par rapport à 2004 (+ 4,2 %, après + 4,8 % en 2004). Si les prix de production et à la consommation ont accéléré en milieu d'année, les « effets de second tour », dus à leur transmission aux évolutions salariales, ont été circonscrits. En l'absence de tensions inflationnistes majeures, le cap de l'expansion a pu être maintenu. Dans un contexte de resserrements monétaires successifs, l'activité américaine s'est tassée (+ 3,5 %, après + 4,2 %), tout en gardant un rythme proche de son potentiel. La croissance des pays émergents d'Asie, second poumon de l'économie mondiale, a conservé toute sa vigueur, emmenée par la Chine où elle s'est stabilisée autour de 10 %. Au Japon, le spectre de la déflation s'est éloigné avec la confirmation de la réactivation des moteurs internes de la croissance.

En retrait par rapport à une année 2004 très dynamique, la progression du commerce mondial a néanmoins été soutenue à partir du printemps, avec une accélération au second semestre 2005. Les relèvements répétés des taux directeurs de la Réserve fédérale, destinés à contrer les germes inflationnistes et l'envolée du prix des actifs immobiliers, n'ont eu qu'un faible impact sur les taux longs américains et européens. De la sorte, la croissance des États-Unis, relayée par la Chine, a pu se diffuser au reste du monde.

En dépit d'un environnement international porteur, la zone euro est restée en retrait, avec une croissance réduite à + 1,4 %, après + 1,8 % en 2004. Pourtant, dans plusieurs pays, la conduite de réformes structurelles destinées à flexibiliser les marchés du travail a permis d'endiguer la poussée du taux de chômage. En l'absence de fortes marges de manœuvre de la politique budgétaire, le maintien de taux d'intérêt courts, autour de 2 % en Europe, a soutenu la demande. Il a épaulé l'investissement des entreprises et favorisé la consommation des ménages et leur demande de logements via un endettement accru. Face à une demande mondiale vigoureuse, les exportations européennes n'ont cependant pas pleinement tiré parti de la dépréciation du change effectif de l'euro qui a accompagné le durcissement de la politique monétaire Outre-Atlantique.

Malgré l'accélération de l'investissement, la demande intérieure de la zone euro est restée trop fragile pour donner un nouveau souffle à la reprise. Si le choc pétrolier a été dans l'ensemble bien absorbé, les faibles créations d'emplois et la stagnation des salaires réels ont pesé sur le revenu des ménages. Les parcours ont cependant été très variables selon les pays. L'Espagne et la France, toujours portées par des marchés immobiliers euphoriques, ont compté sur des demandes intérieures solides. En Allemagne, si la forte modération salariale s'est encore révélée payante à l'exportation,

c'est au prix d'une consommation privée déprimée (+ 0,2 %). Pour sa part, l'Italie a perdu sur tous les fronts, cumulant une demande intérieure atone et des pertes de parts de marché à l'exportation en raison d'une spécialisation sectorielle en concurrence directe avec les pays émergents.

En France, après une première moitié d'année au ralenti, la croissance a retrouvé des couleurs au second semestre. En moyenne sur l'année, la progression du produit intérieur brut est revenue à 1,2 % (après + 2,3 %). Ayant longtemps bénéficié d'une croissance supérieure à celle de ses partenaires européens, la France a donc rejoint le peloton européen. L'activité française a continué à reposer principalement sur la demande intérieure privée, plus particulièrement sur la demande des ménages. Malgré un passage à vide au deuxième trimestre, la consommation des ménages est restée solide (+ 2,1 % en moyenne annuelle après + 2,3 %). En outre, leur demande de logements, portée par des taux d'intérêt attractifs, sur fond de hausse persistante des prix immobiliers, ne s'est pas démentie. La croissance de l'investissement des entreprises s'est tassée (+ 3,6 % après + 4,7 %) du fait de la morosité industrielle et d'une rentabilité mise à mal par le renchérissement des consommations intermédiaires, mais reste encore dynamique.

Pour la troisième année consécutive, les échanges extérieurs ont bridé l'activité, soustrayant 0,8 point à la croissance en moyenne. La croissance des exportations s'est montrée décevante (+ 3,1 %, après + 3,9 %) au regard d'une demande mondiale robuste (+ 5,8 %) et du redressement de la compétitivité. Ce faible dynamisme, en comparaison notamment de la robustesse des ventes allemandes, suggère des faiblesses structurelles tenant aussi bien à la nature de la spécialisation française qu'à des facteurs microéconomiques. Parallèlement, la vigueur de la demande intérieure s'est traduite par le maintien d'un fort courant d'importations (+ 6,1 % après + 6,6 %). Au final, le solde commercial de biens et de services en valeur s'est détérioré de plus de 20 milliards, dont la moitié est imputable à l'aggravation de la facture énergétique, pour atteindre un déficit de 16,3 milliards.

Face à des anticipations de demande plus incertaines, les entreprises, qui avaient amplement reconstitué leurs stocks en 2004 (+ 0,6 point de contribution à la croissance du PIB) ont adopté un comportement de stockage prudent en 2005 (- 0,1 point de contribution). La reprise des embauches a également été timide, l'emploi total progressant de 0,2 % en moyenne et en équivalent temps plein, avec une montée en charge progressive des nouveaux dispositifs en faveur de l'emploi. La croissance de la productivité du travail s'est abaissée par rapport au rythme élevé atteint en 2004, mais elle demeure proche de son rythme tendanciel. Les moindres gains de productivité enregistrés dans les branches marchandes, plus particulièrement dans l'industrie, ont contribué à une accélération des coûts salariaux unitaires. Leur croissance a dépassé celle de la valeur ajoutée et le taux de marge des sociétés non financières a encore diminué.

L'indice des prix à la consommation a reflué à + 1,8 % en moyenne annuelle (+ 2,1 % en 2004), après un pic à + 2,2 % en glissement annuel en septembre sous le coup d'une hausse marquée du prix du pétrole. Ce tassement s'explique par le recul de l'inflation sous-jacente, permis par le comportement très sage des prix des produits manufacturés et par l'absence de nouveau relèvement du prix du tabac. À l'inverse, le déflateur de la consommation des ménages, dont le champ est légèrement différent de celui de l'indice des prix à la consommation, a légèrement accéléré (+ 2,0 %, après + 1,9 %).

Le redémarrage graduel de l'emploi, conjugué à un recul de la population active, a conduit à une inflexion du taux de chômage, qui a terminé l'année à 9,6 % (10 % à la fin

2004). L'infléchissement du chômage et la revalorisation des SMIC horaires, dans les branches marchandes, n'ont pas empêché une décélération du salaire moyen par tête, à l'origine de l'érosion de la masse salariale. Cependant, plus que le ralentissement de la croissance des revenus d'activité, le freinage du pouvoir d'achat du revenu disponible (+ 1,1 %, après un chiffre révisé à la hausse de + 2,2 % en 2004 et de + 0,9 % en 2003) a résulté de la croissance des prélèvements sociaux et fiscaux.

Confrontés à une faible croissance de leurs revenus réels, les ménages ont puisé dans leur épargne et leur demande est restée allante. De fait, leurs dépenses de consommation, portées par les biens et services liés aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, n'ont que faiblement ralenti. La baisse de leur taux d'épargne, engagée en 2003, s'est ainsi poursuivie avec un recul de 0,9 point en 2005, à 14,9 %. Leur demande de logements s'est montrée tout aussi dynamique qu'en 2004 (+ 4,1 % en volume, après + 4,0 %), le maintien de conditions financières toujours très favorables continuant à stimuler le recours au crédit à l'habitat.

En dépit d'une conjoncture moins favorable, la croissance des recettes des administrations publiques s'est accélérée (+ 5,8 %, après + 4,8 %). Les impôts sur le revenu et le patrimoine ont été particulièrement dynamiques (+ 6,2 %) du fait de l'élargissement de l'assiette et du relèvement du taux de la CSG consécutifs à la réforme de l'assurance maladie. La progression de la TVA est également demeurée forte. Pour sa part, l'impôt sur les sociétés a profité du redressement des profits des entreprises. En outre, l'adossement du régime de retraite des industries électriques et gazières (IEG) aux régimes de droit commun s'est traduit par un gonflement des cotisations versées à la CNAV et à l'AGIRC-ARRCO.

Globalement, le taux de prélèvements obligatoires s'est accru de 0,9 point, pour atteindre 44,0 % du PIB en 2005. Cette hausse est imputable à hauteur de 0,5 point à la croissance spontanée des prélèvements obligatoires liée à la conjoncture économique et pour 0,4 point à des mesures nouvelles. De leur côté, les dépenses publiques en valeur ont augmenté plus vite que l'activité et leur poids dans le PIB est passé à 53,8 % (après 53,2 %). Les dépenses de l'État ont été contenues mais celles des collectivités locales ont été dynamiques. De plus, la hausse des versements au titre des départs à la retraite a contribué à la forte croissance des prestations vieillesse versées par les Administrations publiques, gonflées comptablement par l'adossement du régime de retraite des IEG. En revanche, des économies ont été réalisées grâce à la réforme de l'assurance maladie et au reflux du chômage.

En recul sur les trois dernières années, le déficit public est revenu à 2,9 % du PIB, sous le seuil des 3,0 % défini par le pacte de stabilité et de croissance. Cette amélioration du solde des administrations publiques a reflété la poussée des recettes publiques et la modération de la dépense publique courante. La dette publique a continué à progresser pour s'élever à 1 138 milliards en fin d'année, soit 66,6 % du PIB (64,4 % en 2004). ◻

Résistance de la croissance mondiale

En 2005, l'économie mondiale a fait preuve d'une grande résistance face au niveau élevé des cours des matières premières. Le prix du baril de pétrole brent a augmenté de 16 dollars en un an et les cours des métaux ont également fortement progressé. Ces envolées ont conduit à une accélération des prix à la production et des prix à la consommation dans la plupart des pays en milieu d'année. Mais par rapport aux chocs pétroliers précédents (1973 et 1979), ce mouvement est resté contenu. Tout d'abord, la hausse des cours a été davantage étalée dans le temps, si bien que des ajustements ont pu être opérés. Ensuite, en trente ans, l'intensité énergétique s'est considérablement réduite et le rythme d'inflation est moindre. Enfin, l'intensification de la concurrence, et dans une certaine mesure le renforcement de la crédibilité des banques centrales ont exercé une forte pression sur les prix, ce qui a limité les risques de propagation de l'inflation. Seuls les effets dits de « premier tour », c'est-à-dire les effets mécaniques de la hausse des cours des matières premières sur les composantes énergétiques de l'indice des prix se sont enclenchés. Dans la plupart des pays, les effets de second tour, liés à la transmission des hausses de prix sur les salaires, ont été pour l'instant évités.

L'impact du choc pétrolier sur l'activité mondiale a été également circonscrit. Le dynamisme de la zone asiatique ne s'est pas démenti, son secteur industriel souffrant encore peu de la progression du cours des matières premières. Aux États-Unis, la croissance a été certes moins soutenue qu'en 2004 (3,5 % contre 4,2 %), mais la demande des ménages ainsi que l'investissement des entreprises y sont restés très robustes en dépit des resserrements monétaires successifs. Au Japon, le spectre de la déflation s'est progressivement éloigné, dans un contexte de regain de dynamisme interne : l'année 2005 s'est soldée par une croissance de 2,7 %, rythme inégalé depuis cinq ans. Les performances en Europe ont été en revanche plus modestes. Le Royaume-Uni a accusé le choc du ralentissement du marché immobilier, piloté dès fin 2003 par les interventions de la Banque d'Angleterre. Le PIB a ainsi progressé de 1,8 % seulement, contre + 3,2 % en 2004. Pour sa part, la zone euro est restée en retrait en termes de croissance (+ 1,4 %, après + 1,8 % l'année précédente). Bridée par la faiblesse de la progression du pouvoir d'achat, la consommation des ménages y est demeurée globalement peu allante, notamment en Allemagne (+ 0,2%) du fait de la rigueur salariale. En outre, le commerce extérieur a apporté une contribution négative à la croissance.

Au total, après une année 2004 exceptionnelle, la croissance mondiale a quelque peu fléchi. Mais compte tenu des chocs auxquels elles ont dû faire face, les économies ont fait preuve de résilience, avec toutefois de fortes disparités selon les zones géographiques. Les déséquilibres commerciaux se sont aggravés sans que les marchés des changes aient fortement réagi à ces phénomènes. Le creusement du déficit américain s'est poursuivi, la facture pétrolière a conduit à une lente détérioration de la position européenne, tandis que le Japon, comme ses autres voisins asiatiques, a renforcé ses excédents commerciaux.

Un choc pétrolier amorti

En 2005, le prix réel du pétrole (prix déflaté par l'indice des prix à la consommation français) s'est situé entre le niveau atteint après le premier choc pétrolier de 1973 et celui atteint après le second choc de 1979. Cependant, contrairement aux crises précédentes, l'augmentation du prix du baril n'a pas tant résulté d'une rupture de l'offre de pétrole que d'une demande soutenue, liée à la forte croissance de l'économie mondiale. Les demandes de pétrole en provenance de Chine, où l'activité a été stimulée par une industrialisation rapide et des États-Unis ont été soutenues. Comme cette croissance de la demande a été dans l'ensemble sous-évaluée (à plusieurs reprises, l'Agence internationale de l'énergie¹ a révisé à la hausse ses prévisions de demande mondiale de pétrole), les capacités de production ont vite été saturées. Dans cet environnement, l'Opep a perdu une partie de son pouvoir de producteur d'appoint et de régulateur, ses décisions relatives aux quotas de production ne lui permettant plus de piloter les cours pétroliers mondiaux. Ainsi, l'annonce d'une augmentation de ses quotas de 0,5 million de barils par jour à compter du premier juillet (les portant à 28 mb/j) n'a apparemment quasiment pas eu d'impact sur les prix du pétrole durant l'été 2005.

Graphique 1

Évolution mensuelle du cours du baril de Brent depuis 2003



Sources : Financial Times, Insee.

À la fin de l'été, il est aussi apparu que le goulet d'étranglement des raffineries pouvait constituer un problème majeur sur le marché pétrolier. Les prix de l'essence se sont envolés après la destruction de nombreuses raffineries américaines, suite au passage des ouragans Katrina et Rita. Ils n'ont commencé à se replier que lorsque l'AIE a décidé de recourir à ses réserves stratégiques de pétrole et de produits raffinés, dans le but d'éviter une pénurie d'essence aux États-Unis.

1. Créée en 1974 par les pays importateurs de pétrole, l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) compte 26 pays membres. Depuis décembre 1975, chaque État adhérent a pour obligation de maintenir un niveau minimum de stocks de produits pétroliers égal à quatre-vingt dix jours de consommation intérieure journalière moyenne calculée sur les valeurs de l'année calendaire précédente. Ces stocks, qui répondent à des motifs de précaution, sont appelés « stocks stratégiques ».

Par rapport aux deux chocs précédents de 1973 et 1979, la hausse des cours pétroliers a été cependant beaucoup moins brutale. Lors du premier choc pétrolier, le prix du baril avait plus que triplé entre fin 1973 et début 1974, passant d'un peu moins de 5 dollars à plus de 15 dollars. Lors du second choc pétrolier en 1979, l'augmentation a été tout aussi rapide, le prix ayant doublé en moins d'un an, bondissant d'un peu moins de 20 dollars au premier trimestre à près de 40 dollars au dernier trimestre. L'épisode actuel se caractérise au contraire par une hausse progressive des prix du pétrole, de 30 dollars par baril au début 2003, à plus de 55 dollars fin 2005, soit une hausse de plus de 80 % étalée sur trois ans.

Sous la poussée du renchérissement des cours pétroliers et d'une forte augmentation du prix des autres matières premières (+ 40% environ pour les métaux ferreux et plus de 15 % pour les métaux non ferreux), la plupart des économies ont vu leur inflation progresser rapidement en milieu d'année avant de se modérer du fait du dégonflement des composantes énergétiques à partir de l'automne. Dans le même temps, les composantes sous-jacentes de l'inflation ont peu évolué en raison notamment de l'accroissement de la concurrence et de la moindre importance des mécanismes d'indexation des salaires sur les prix, la hausse du pétrole n'ayant pas suscité d'anticipations inflationnistes marquées au contraire de ce qui s'était passé lors des chocs précédents. Au total, si le choc pétrolier a eu un coût pour les pays importateurs, directement supporté par les ménages et les entreprises via le renchérissement des dépenses énergétiques, aucun effet tangible de second tour, par le biais des coûts salariaux, n'a semblé s'enclencher. Les banques centrales ont d'ailleurs réagi promptement à la remontée de l'inflation. Cela a été notamment le cas aux États-Unis, où les relèvements de taux directeurs ont commencé dès 2004 alors que dans la zone euro le durcissement de la politique monétaire n'est intervenu qu'à la fin 2005. Certains pays asiatiques ont également procédé à un durcissement de leur politique monétaire en réaction au début de tensions inflationnistes.

Une croissance encore soutenue aux États-Unis

À partir du mois de juin 2004, la Réserve fédérale américaine (Fed) a sans interruption relevé ses taux directeurs, pour les porter à 4,25 % fin 2005 (soit 200 points de base de hausse). Ces resserrements monétaires n'ont eu qu'un impact très limité sur l'évolution des taux d'intérêt à long terme, qui sont passés de 4,2 % à 4,5 % en un an. Cette situation assez atypique, qualifiée de « conundrum » (énigme) par le président de la Fed, Alan Greenspan, s'expliquerait en partie par la forte croissance des achats de titres à long terme, par les opérateurs étrangers, notamment par les banques centrales de certains pays asiatiques (essentiellement, le Japon et la Chine), qui ont financé le déficit américain.

Sur l'ensemble de l'année 2005, en dépit des resserrements monétaires répétés, les conditions de financement se sont donc montrées encore globalement favorables. Les entreprises ayant en outre dégagé des capacités d'autofinancement, les financements des projets d'investissement sont restés relativement aisés. Dans le même temps, la demande adressée aux entreprises américaines a peu faibli. Malgré la percée de l'inflation, les dépenses de consommation des ménages ont continué sur leur lancée grâce à une baisse sensible du taux d'épargne et à une montée de l'endettement (plus de 120 % du revenu disponible brut en fin d'année). Alors que les prix de l'immobilier continuaient leur ascension (plus de 10 % de hausse en termes réels en 2005 suivant l'indice publié par l'Office of Federal Housing Enterprise Oversight), l'investissement résiden-

tiel ne se modérait que très progressivement.

Tableau 1
Croissance du PIB dans les principaux pays industrialisés et en Asie émergente

	Évolutions en %		
	2003	2004	2005
Principaux pays industrialisés	1,9	3,0	2,6
États-Unis	2,7	4,2	3,5
Japon	1,8	2,3	2,7
Royaume-Uni	2,5	3,2	1,8
Zone euro	0,7	1,8	1,4
Allemagne	- 0,2	1,1	1,1
France	1,1	2,3	1,2
Italie	0,4	1,0	0,2
Espagne	2,9	3,1	3,4
Asie émergente	8,1	8,6	8,2
Chine	10,0	10,1	9,9
Corée du Sud	3,1	4,7	4,0
Indonésie	4,8	5,1	5,6
Malaisie	5,4	7,1	5,3
Philippines	4,6	6,0	5,1
Singapour	2,9	8,7	6,4
Taiwan	3,4	6,1	4,1
Thaïlande	7,0	6,2	4,5

Sources : Insee et sources nationales.

L'activité américaine est donc restée robuste avec une croissance de + 3,5 % en 2005, après + 4,2 % l'année précédente (*tableau 1*). Pourtant, le passage des ouragans Katrina et Rita a temporairement perturbé l'économie. Les prix de l'essence se sont enflammés, portant l'inflation à 4,7 % en septembre, et les créations d'emplois se sont essouffées (+ 48 000 et + 37 000 en septembre et octobre, contre + 175 000 en moyenne par mois sur les huit premiers mois de l'année), entraînant une perte de confiance chez les consommateurs. La production industrielle s'est repliée au début de l'automne et le climat conjoncturel s'est dégradé. Mais ce passage à vide a été finalement de courte durée puisque dès novembre la situation s'est améliorée tant sur le front de l'emploi que sur celui de l'activité.

Dans ce contexte encore porteur, les importations, même si elles ont fléchi par rapport à l'année d'avant, sont restées vigoureuses (+ 6,3 %). Leur dynamique l'a finalement emporté sur celles des exportations, alors que ces dernières bénéficiaient encore de la dépréciation passée du dollar. Au total, le déficit extérieur s'est à nouveau aggravé, dépassant les 750 milliards de dollars, soit 6 % du PIB. Dans le même temps, les avancées dans la résorption du déficit public (plus de 300 milliards de dollars sur l'année fiscale 2005) ont été timides, car entravées par la hausse des dépenses militaires, si bien que le double déficit américain s'est prolongé en 2005.

Confirmation de la reprise interne au Japon

En 2005, la reprise interne de l'économie japonaise s'est confirmée, permettant une progression de l'activité de 2,7 %, soit un rythme inégalé depuis 2000. Comme ces trois dernières années, le commerce extérieur a soutenu l'activité, d'autant que la dépréciation du yen en termes effectifs a permis des gains de compétitivité à l'exportation. Le soutien apporté par les échanges commerciaux a cependant été moins important que par le passé en raison du dynamisme des importations, révélateur du redémarrage de la demande interne. Tout d'abord, la consommation des ménages a bénéficié de la progression des revenus réels, elle-même permise par l'accélération du salaire moyen (+ 0,8 %, contre - 1,5 % l'année précédente). Les créations d'emplois sont demeurées modestes, mais la situation sur le marché du travail s'est progressivement améliorée : le nombre de demandes d'emploi a dépassé en toute fin d'année celui des offres d'emploi, un phénomène jamais observé depuis septembre 1992. Face à une demande plus vigoureuse, le cycle d'investissement s'est enclenché. Le renforcement des tensions sur l'appareil productif et, plus structurellement la vétusté du parc de biens d'équipement, ont stimulé les dépenses des entreprises (+ 7,9 %).

Le défi de la sortie de déflation n'a pour autant pas été entièrement relevé. Si son terme apparaît proche, l'évolution des prix à la consommation (glissement annuel nul en décembre 2005), comme celle des prix des logements, invitent encore à la prudence. La Banque du Japon ne s'est d'ailleurs pas écartée de sa ligne de conduite adoptée en 2001, en poursuivant sa politique d'injection massive de liquidités dans le système bancaire. Quant à l'assainissement des comptes publics, il est resté marginal en 2005, le déficit public demeurant à un niveau élevé, aux alentours de 6 % du PIB. De façon concomitante, la dette a dépassé 160 % du PIB.

Une Asie émergente assez peu affectée par le choc pétrolier

L'économie chinoise s'est encore montrée très robuste en 2005, affichant une croissance de 9,9 % après 10,1 % en 2004. La demande interne a progressivement pris le relais des exportations pour soutenir l'activité, tandis que l'évolution des prix a été contenue (+ 1,6 % d'inflation en décembre). Sur l'ensemble de l'année, l'investissement a été encore particulièrement soutenu, tant de la part des entreprises que des ménages, ces derniers profitant d'un accès facilité au crédit. Ce dynamisme ininterrompu a contribué à alimenter les tensions sur les cours des matières premières. Mais il a aussi participé à la bonne orientation du commerce mondial. Les exportations de la Chine ont bénéficié, de façon temporaire, de la levée des quotas sur le textile intervenue le 1er janvier avec l'abrogation de l'Accord sur les Textiles et les Vêtements. Le surplus commercial chinois a finalement dépassé les 100 milliards de dollars en 2005 (de l'ordre de 5 % du PIB). Dans ce contexte porteur, la Banque centrale chinoise a décidé au mois de juillet d'abandonner la parité fixe du yuan au dollar, au profit d'un ancrage à un panier de devises. Cette annonce s'est immédiatement accompagnée d'une réévaluation de la devise chinoise de 2,1 % par rapport à la monnaie américaine.

Les autres pays d'Asie émergente, ayant profité de la bonne santé de l'économie chinoise, ont conservé une croissance robuste (*tableau 1*). Le choc pétrolier a pourtant été diversement ressenti d'un pays à l'autre. La Corée du Sud et Taiwan sont restés à l'abri

d'une dérive inflationniste : les indices d'inflation sous-jacente n'ont présenté aucun signe d'accélération. De ce fait, l'intervention des autorités monétaires a été très mesurée et essentiellement motivée par la remontée des taux directeurs américains. À l'inverse, la pression inflationniste s'est montrée beaucoup plus forte dans des pays à intensité énergétique plus élevée, tels que la Thaïlande ou l'Indonésie. Dans chacun de ces deux pays, l'indice des prix à la consommation a fortement progressé en raison du désengagement progressif des États dans la gestion de la crise pétrolière.

Le retournement du marché immobilier pèse sur l'économie britannique

Le Royaume-Uni a connu en 2005 une phase de ralentissement (+ 1,8 % de croissance contre + 3,2 % en 2004). L'inflexion du rythme d'activité a été une conséquence directe de la modération du marché immobilier. Il faut rappeler que les prix de l'immobilier étaient en constante augmentation depuis 1996, et que les niveaux atteints relevaient de sommets historiques (les prix ont été multipliés par trois sur la période). Dans ce cadre, la Banque d'Angleterre a décidé de durcir sa politique dès fin 2003.

Les hausses de taux d'intérêt qui s'en sont suivies ont sensiblement alourdi les charges d'intérêt des ménages, majoritairement endettés à taux variables. Ensuite, le ralentissement des prix de l'immobilier qui en a découlé a progressivement diminué l'effet du mécanisme de refinancement hypothécaire auquel ont recourus les ménages pour financer leurs dépenses. Enfin, l'atterrissage en douceur du marché immobilier a mécaniquement réduit les effets de richesse et, partant, la consommation. L'investissement résidentiel a également subi le contrecoup de ce renversement de tendance.

Le coup d'arrêt porté à la demande des ménages a pesé *in fine* sur les anticipations des entrepreneurs. Le climat de confiance s'est d'ailleurs fortement dégradé, surtout en première moitié d'année. Cet environnement plutôt morose, notamment dans l'industrie, a pénalisé les décisions d'investissement.

Néanmoins, le ralentissement de l'économie a été de courte durée, le rythme de croissance tendanciel ayant été retrouvé dès le deuxième trimestre. Les canaux de transmission de la politique monétaire ont été puissants et le pilotage suffisamment fin. Les autorités n'ont d'ailleurs pas hésité à abaisser les taux directeurs au mois d'août et le marché immobilier s'est finalement stabilisé à cette période. Le bilan sur le front budgétaire est en revanche plus mitigé. En particulier, le déficit public s'est davantage creusé que prévu (- 3,6 % du PIB, soit 0,3 point de plus qu'en 2004) et le poids de la dette s'est encore alourdi (42,8 % du PIB).

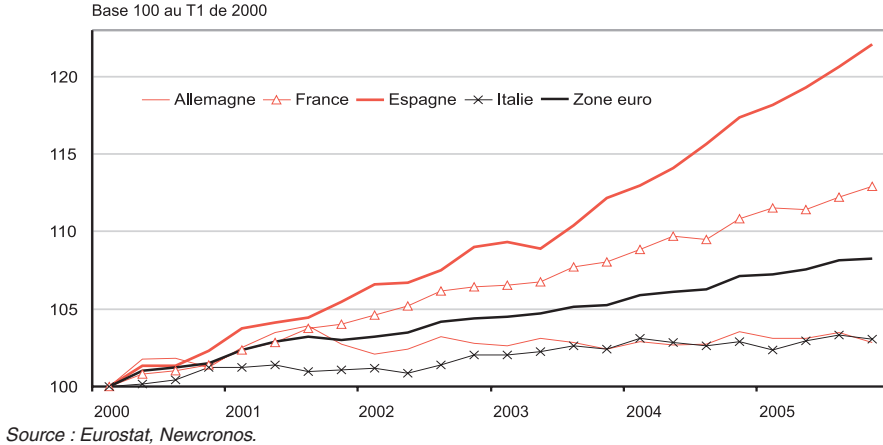
Une zone euro encore en retrait, pénalisée par le manque de ressort de la demande interne

Comme les autres pays, la zone euro a pâti en 2005 de la montée des cours des matières premières industrielles. L'inflation a grimpé jusqu'à 2,6 % en septembre, avant de revenir à 2 % en fin d'année. Pour contrer la hausse des prix, la Banque centrale européenne a relevé ses taux directeurs de 25 points de base en décembre 2005, à 2,25 %. Cette décision a également été motivée par la forte progression de la masse monétaire et des crédits. En dépit de ce relèvement, les conditions monétaires et financières sont restées

accommodantes. Sur l'ensemble de l'année, les taux d'intérêt à court et à long terme ont été cantonnés à un bas niveau et l'euro s'est légèrement apprécié par rapport à l'année passée, notamment vis-à-vis du dollar.

Graphique 2

Croissance de la consommation des ménages dans la zone euro



Dans un environnement international porteur, la demande mondiale adressée à la zone euro s'est montrée relativement solide en 2005. Le commerce extérieur a toutefois davantage bridé la croissance que l'année précédente, en raison du maintien d'un fort courant d'importations. Pour autant, vues sous l'angle des échanges commerciaux, les disparités nationales ont été fortes au sein de la zone. Comme en 2004, l'Allemagne a continué à bénéficier de ses gains de compétitivité-coûts ainsi que de son bon positionnement à la fois géographique (dans les Pays d'Europe Centrale et Orientale et en Asie notamment) et sectoriel (sur les biens d'équipement). Ses exportations ont ainsi progressé de 6,6 % en 2005 (après 8,3 %). À l'inverse, l'Italie a de nouveau perdu des parts de marchés dans les secteurs traditionnels des biens de consommation sur lesquels elle se trouve en concurrence avec les pays émergents d'Europe et d'Asie du Sud-Est. Enfin, le commerce extérieur espagnol est resté pénalisé par la désynchronisation de sa conjoncture avec le reste de la zone euro : le dynamisme de la consommation y a en effet alimenté la progression des importations (+ 7,1 %), tandis que les exportations (+ 1,0 %) ont souffert du manque de vitalité des demandes internes chez ses principaux partenaires européens et les pertes de compétitivité des produits espagnols.

En 2005, l'hétérogénéité en zone euro s'est également lue à travers les évolutions différenciées de la demande des ménages (*graphique 2*). Globalement, la consommation a buté sur la faiblesse du pouvoir d'achat du revenu (+0,6% sur l'année), découlant du repli des salaires réels (- 0,2 %) et de la modeste augmentation de l'emploi (+ 0,6 %). Mais l'atonie a été particulièrement marquée outre-Rhin, où la consommation n'a progressé que de 0,2 % sous l'effet de la rigueur salariale. À l'opposé, en Espagne, les dépenses des ménages sont restées extrêmement soutenues (+ 4,4 %), avec comme contrepartie un besoin de financement de 1 % du PIB et un endettement supérieur à 110 % du revenu disponible brut. A mi-chemin, les ménages français ont fait preuve d'une grande constance dans leur comportement de consommation (+ 2,1 % en 2005).

Enfin, en Italie, la consommation est demeurée handicapée par la faible progression des salaires réels.

Parallèlement, la consommation publique a été peu dynamique dans l'ensemble de la zone, notamment dans les trois grands pays, soucieux de maîtriser leurs dépenses afin de se conformer aux critères du Pacte de stabilité et de croissance. Mais seule la France est passée sous la barre des 3 % de déficit public. L'Allemagne est légèrement au-dessus (3,3 %) tandis que l'Italie a connu une nette dégradation de ses finances publiques (- 4,1 % de déficit, contre - 3,4 % l'année précédente). À l'inverse, en Espagne, l'excédent budgétaire (1,1 % du PIB) a permis de dégager des marges de manœuvre en termes de dépenses publiques.

Quant aux entrepreneurs, ils se sont surtout engagés dans des projets d'investissement en seconde partie d'année, une fois rassérénés sur les perspectives à court terme. Ils ont non seulement bénéficié de conditions de financement encore attractives mais aussi d'une restauration de leurs marges leur permettant d'envisager de nouvelles dépenses par autofinancement (leur taux de marge dépassait le niveau historiquement élevé de 1998). Dans ce contexte, le glissement annuel de l'investissement est passé de moins de 2 % fin 2004, à pratiquement 3 % fin 2005.

Au total, la croissance de la zone euro s'est élevée à + 1,4 % en 2005, après + 1,8 % en 2004. Les contrastes entre pays sont néanmoins restés patents : l'Allemagne a clos l'année sur + 1,1 % de croissance en moyenne, l'Italie sur + 0,2 % et l'Espagne à + 3,4 %.

Redémarrage de l'économie française en cours d'année

En 2005, l'économie française a marqué le pas, avec une croissance en moyenne annuelle ramenée à + 1,2 %, après + 2,3 % en 2004. La reprise de l'activité s'est heurtée à partir de la mi-2004 à une détérioration de la conjoncture mondiale, marquée par un net renchérissement de l'énergie, mais un nouvel élan s'est manifesté dans la seconde moitié de 2005. En retrait par rapport à l'année passée, la performance française s'est inscrite un peu en deçà de celle de la moyenne des pays de l'Union européenne. Au cours des dix dernières années, la France a néanmoins enregistré un surplus de croissance annuelle de 0,8 point par rapport à l'Allemagne et à l'Italie.

La demande des ménages aura été une nouvelle fois le principal moteur de la croissance. La décélération du revenu réel disponible des ménages, due à l'essoufflement des revenus d'activité et aux hausses d'impôts, a bien pesé quelque peu sur la consommation des ménages (+ 2,1 %, après + 2,3 % en 2004), mais elle a été amortie par un repli de leur taux d'épargne de près d'un point. Le niveau toujours bas des taux d'intérêt a notamment renforcé les désincitations à épargner. En outre, l'appétit des ménages pour l'investissement en logement manifesté depuis bientôt 8 ans ne s'est pas tari (+ 4,1 %), alimenté par une nouvelle expansion des crédits immobiliers et un allongement de la durée des prêts.

Pour la troisième année consécutive, la contribution des échanges extérieurs à la croissance a été fortement négative (- 0,8 %, après - 0,6 % et - 0,6 %). Malgré un rebond au second semestre, à la faveur du rétablissement de la compétitivité française et du redressement de la demande mondiale adressée à la France, la progression des exportations de biens et services a été ramenée à 3,1 % (après + 3,9 %). Parallèlement, la croissance des importations est restée vive, dopée par le bond des achats énergétiques et la bonne tenue de la demande intérieure.

L'investissement des entreprises non financières et des entreprises individuelles, bien que dynamique, a ralenti (+ 3,6 %, après + 4,7 %). Si les conditions financières sont restées très favorables, il a été bridé par des perspectives de débouchés incertaines liées à la faiblesse de l'activité industrielle et par une rentabilité entamée par l'envolée du prix des matières premières. Les entreprises ont également adopté un comportement de stockage plus prudent après l'ample mouvement de reconstitution de 2004.

Conformément au cycle traditionnel de productivité, le redémarrage de l'activité ne s'était pas traduit dès 2004 par des embauches supplémentaires dans le secteur marchand, les entreprises préférant attendre la confirmation du redémarrage de la demande. L'année 2005 a vu l'amorce d'une reprise de l'emploi salarié dans les branches marchandes : + 43 000 emplois ont été créés à plein temps entre le quatrième trimestre 2004 et le quatrième trimestre 2005. Le recul des gains de productivité, combiné à une faible décélération du salaire moyen par tête, a conduit à un nouvel effritement du taux de marge des sociétés non financières en 2005.

Le renchérissement des cours pétroliers n'a pas compromis la décrue de l'inflation, revenue à + 1,8 % en moyenne en 2005, après + 2,1 % en 2004. Cette évolution s'explique à la fois par le recul de l'inflation sous-jacente, découlant de la sagesse du prix des pro-

duits manufacturés, et par l'absence de nouveau relèvement du prix du tabac. En revanche, le déflateur de la consommation des ménages a très légèrement accéléré (+ 2,0 %, après + 1,9 %) en raison de l'augmentation du prix des loyers (poste qui pèse plus lourd dans le déflateur que dans l'indice des prix).

Forte détérioration du solde extérieur

Malgré des exportations plus dynamiques au second semestre, la détérioration du solde des échanges extérieurs, engagée à compter de 2003, s'est amplifiée en 2005. Le déficit commercial de biens et de services en valeur s'est élevé à 16,3 milliards, contre un excédent de 4,1 milliards en 2004. Pour la troisième année consécutive, la contribution des échanges extérieurs à la croissance française a donc été fortement négative en 2005 (- 0,8 point de PIB, après - 0,6 point en 2004 et - 0,6 point en 2003).

Le déficit des biens s'est creusé de plus de 18 milliards, à - 24,2 milliards, alors que l'érosion de l'excédent des services entamée en 2003 s'est poursuivie. Environ la moitié de la dégradation du solde des biens est venue de l'alourdissement de la facture énergétique, qui s'élève désormais à 37,4 milliards. L'autre moitié a tenu à la détérioration du solde manufacturier, qui passe d'une situation excédentaire en 2004 à un déficit de 4,4 milliards en 2005. En outre, l'excédent des produits agricoles et agroalimentaires s'est effrité pour revenir à 1,6 milliard.

En 2003 et 2004, l'érosion des comptes extérieurs français venait principalement de la dégradation du taux de couverture en volume du fait d'un décalage de conjoncture entre la France et ses principaux partenaires européens, notamment avec l'Allemagne : la croissance plus rapide de l'activité en France conduisait à majorer nos importations alors que la faiblesse des demandes internes des autres pays de la zone euro pesait sur nos ventes. En 2005, la dégradation du solde extérieur en valeur s'explique pour les deux tiers par les volumes et pour un tiers par la détérioration des termes de l'échange. Malgré l'annulation du décalage conjoncturel avec le reste de la zone euro, la croissance des importations de biens et services en volume (+ 6,1 %) a été deux fois plus rapide que celle des exportations (+ 3,1 %). Contrairement aux deux années précédentes, où les termes de l'échange avaient joué positivement sur notre solde commercial, ils se sont nettement dégradés en 2005 du fait de la hausse du prix de l'énergie importée. La dépréciation de l'euro face au dollar, monnaie dans laquelle sont traditionnellement libellés les achats énergétiques, a renforcé cet effet prix.

Une nouvelle fois, en 2005 la croissance des exportations françaises en volume s'est révélée inférieure à celle du commerce mondial. Ce phénomène n'est cependant pas une anomalie. Il rend compte du fort tropisme européen de notre commerce extérieur, la France étant peu tournée vers l'Amérique du Nord et les zones émergentes à croissance rapide. En 2005, la croissance des exportations françaises en valeur à destination de la zone euro a fléchi quand celle à destination des pays tiers a progressé fortement, notamment vers les États-Unis et la Chine, ainsi que vers les pays de l'OPEP et la Russie qui ont bénéficié d'un surcroît de recettes pétrolières (*encadré 1*). Après les importantes pertes de parts de marché subies entre 2002 et 2004 suite à la détérioration du change effectif réel de la France, le redressement de l'euro face au dollar en 2005 a constitué une bouffée d'oxygène pour les exportateurs français positionnés sur les marchés hors zone euro. La compétitivité prix à l'exportation française vis-à-vis de nos principaux partenaires de l'OCDE s'est redressée de 1,6 % et les pertes globales de parts de marché en volume ont été plus réduites que les années précédentes.

Encadré 1

Le « recyclage » des revenus pétroliers dans le commerce avec la France

Depuis trois ans, le cours du baril de pétrole - brent de la mer du Nord - a augmenté de manière quasi continue : entre 2002 et 2005, il est passé de 24,9\$ à 54,4\$ (en moyenne annuelle), soit une hausse de + 118 %, mais de + 90 % seulement si les cours sont exprimés en euros. Cette envolée des prix s'est répercutée sur les importations françaises d'hydrocarbures en valeur qui ont progressé de + 68 % au cours de la même période. L'augmentation des cours pétroliers s'est traduite par un transfert de richesse des pays importateurs vers les pays producteurs de pétrole, avec pour conséquence une augmentation de la demande adressée par ces pays à l'extérieur. La France a bénéficié du « recyclage » du surplus de revenus engrangé par ses trois principaux fournisseurs de pétrole, l'OPEP, la Communauté des États Indépendants (CEI) et la Norvège, mais dans des proportions inégales.

Entre 2002 et 2005, les ventes de la France à ses fournisseurs de pétrole ont globalement augmenté moins vite que ses achats de produits pétroliers : + 18 % contre + 42 % (tableau). Toutefois, cette comparaison masque de fortes disparités selon les zones. Les exportations vers la CEI se sont accrues de + 48 % pendant que ses achats de pétrole en provenance de cette zone augmentaient de + 52 %. Les achats des pays de

l'OPEP à la France n'ont en revanche progressé que de + 11 % alors que leurs ventes d'hydrocarbures ont bondi de + 62,5 %. De 2002 à 2004, la France a dégagé un léger excédent commercial vis-à-vis des pays de l'OPEP, avant d'accuser un déficit en 2005. Les échanges commerciaux entre la France et la Norvège ont été nettement moins actifs.

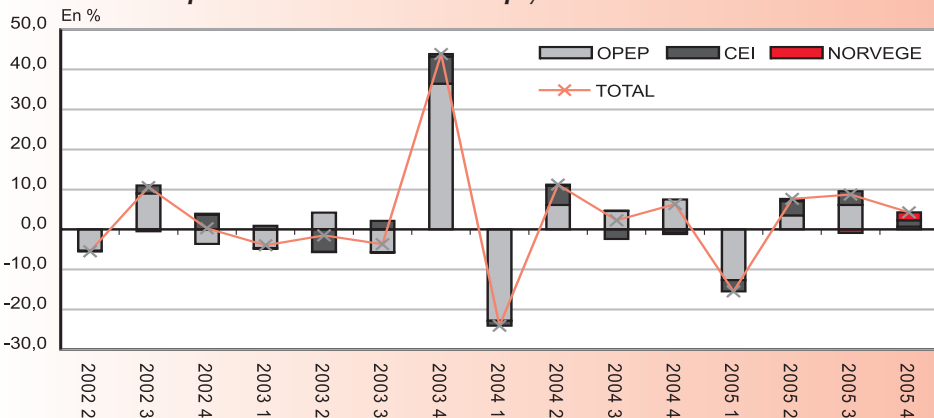
L'OPEP semble néanmoins avoir conservé des relations commerciales privilégiées avec la France dont elle était le fournisseur de pétrole quasi exclusif jusqu'au milieu des années quatre-vingt. Cette zone est encore de nos jours son principal « client pétrolier » (graphique 1). Sa part dans les exportations françaises est nettement plus élevée que celles de la CEI ou de la Norvège : 4,2 % en 2005, contre 1,5 % pour la CEI et 0,4 % pour la Norvège.

Depuis 2002, la demande des pays de l'OPEP adressée à la France a été dynamique dans les secteurs des biens de consommation et de l'automobile

Depuis 2002, les commandes des pays de l'OPEP se sont orientées vers les biens de consommation et les produits de l'industrie automobile au détriment des biens d'équipement et des biens intermédiaires, qui restent néanmoins

Graphique 1

Évolution trimestrielle des exportations françaises à destination des principaux pays fournisseurs de pétrole et contribution de ces pays



Source : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI).

majoritaires (tableau). Une frange de la population, dont le pouvoir d'achat a augmenté, peut en effet désormais consacrer une part plus importante de ses revenus à des achats de biens de consommation. La vigueur des importations d'automobiles et de produits de luxe en témoigne. Les achats de biens d'équipement et de biens intermédiaires, en revanche, sont liés a priori à la mise en œuvre de projets de longue durée, d'où un décalage entre l'accumulation d'excédents pétroliers et leur recyclage. Ainsi, les importations de biens d'équipement et, dans une moindre mesure, celles de biens intermédiaires semblent moins réactives aux fluctuations de court terme des revenus pétroliers que ne le sont les achats de biens de consommation ou d'automobiles. Les excédents pétroliers engrangés depuis 2002 ont certes permis de lancer certains grands projets dans le domaine des infrastructures de transports (le métro automatique de Dubaï, notamment) ou de l'immobilier (la ville nouvelle du roi Abdallah dans les Émirats

Arabes Unis et le projet des 300 îles artificielles à Dubaï, par exemple), mais les effets de ces travaux sur les exportations françaises de biens d'équipement restent encore limités. En outre, après plusieurs années d'investissement massif, notamment dans le secteur du tourisme et des transports, les importations de biens d'équipement de ces pays ont sensiblement ralenti. Par ailleurs, la France est confrontée sur ce marché à la concurrence allemande. Les importations de machines et d'équipements de transport de l'OPEP en provenance d'Allemagne ont en effet été très dynamiques en 2004 (+ 25 %) et 2005 (+ 12 %).

Lors des premiers chocs (1973 et 1979), la France avait modérément profité des excédents pétroliers de l'OPEP. Alors peu développés, ces pays n'offraient que des débouchés limités et le manque d'infrastructures de transport (portuaires et aéroportuaires, notamment) ne leur permettait pas d'acheminer des quantités

Tableau
Évolution des exportations manufacturières de la France vers les principaux pays fournisseurs de pétrole entre 2002 et 2005, comparée à celle de ses importations d'hydrocarbures naturels

Taux de croissance 2002 - 2005 en %	OPEP (O)		CEI (C)		NORVEGE (N)		O+C+N	
	Taux de crois- sance	Poids (1)	Taux de crois- sance	Poids (1)	Taux de crois- sance	Poids (1)	Taux de crois- sance	Poids (1)
Importations d'hydrocar- bures naturels	62	35	52	20	3	20	42	75
	Taux de crois- sance	Poids (2)	Taux de crois- sance	Poids (2)	Taux de crois- sance	Poids (2)	Taux de crois- sance	Poids (2)
Exportations de biens manufacturiers dont :	+ 11	100	+ 48	100	8	100	+ 18	100
Biens de consommation	+ 21	18	+ 55	25	- 10	14	+ 28	19
Automobile	+ 21	18	+ 66	8	+ 20	18	+ 26	16
Biens d'équipement	+ 3	41	+ 51	38	+ 18	39	+ 11	40
Biens intermédiaires	+ 13	23	+ 36	30	+ 0	30	+ 17	25

Source : Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI).

Notes :

(1) Poids moyen des importations d'hydrocarbures naturels en provenance de la zone géographique dans l'ensemble des achats d'hydrocarbures de la France au cours de la période 2002-2005.

(2) Poids moyen du groupe de produits dans l'ensemble des ventes de la France à destination de la zone, au cours de la période 2002-2005.

importantes de marchandises importées. Durant l'épisode précédent de hausse du prix du baril (1999-2001), ces pays avaient investi une part importante de leurs surplus de revenu en actifs financiers nationaux et internationaux. Aujourd'hui, la surévaluation récente des marchés d'actions locaux (les indices boursiers ont été multipliés par huit en quatre ans) incite les investisseurs à plus de prudence vis-à-vis de tels placements. Au total, la situation actuelle se caractérise par une plus forte propension des pays de l'OPEP à recycler leurs excédents dans le commerce international. Ces pays, notamment ceux du Moyen-Orient, ont aussi profité de la manne pétrolière pour se désendetter. Ainsi, entre 2002 et 2005, la dette publique d'Arabie Saoudite a été divisée par 2,3, passant de 97 % du PIB à 41 %. Celle du Koweït est passée de 32 % à 17 % du PIB.

Les commandes des pays de la CEI accélèrent au rythme des achats d'hydrocarbures

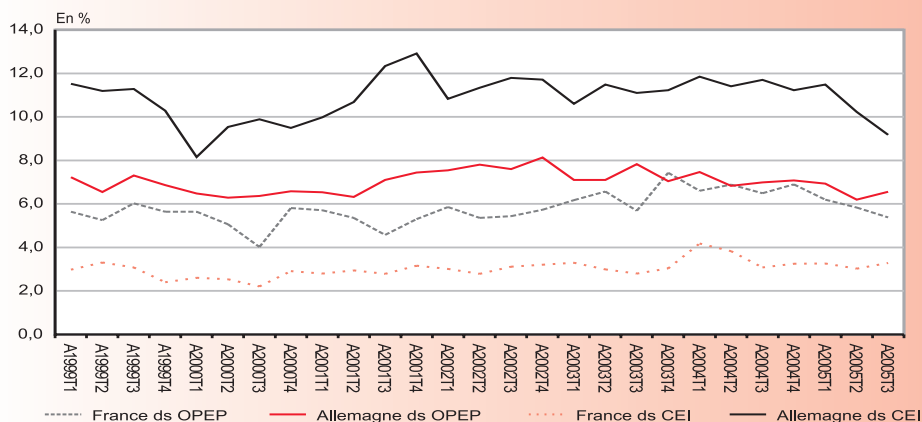
Les échanges commerciaux de la France avec les anciennes républiques soviétiques sont en progression continue depuis que ces pays se sont ouverts au commerce international, au début des années quatre-vingt-dix. Devenu un acteur clé sur le marché mondial de l'énergie, cette zone approvisionne aujourd'hui la France en hydrocarbures à hauteur de 20 % de ces achats. Par ail-

leurs, le poids de la CEI dans les exportations françaises a été multiplié par trois en dix ans : il est passé de 0,5 % en 1995 à 1,5 % aujourd'hui.

Depuis 2002, les ventes de la France aux pays de la CEI accélèrent au rythme des importations françaises de pétrole en provenance de cette zone. De fait, les pays de la CEI, dont certains se développent très rapidement, notamment la Russie, offrent aux exportateurs français des débouchés de plus en plus vastes. Les ventes françaises d'automobiles, de biens d'équipement et de biens de consommation ont été très dynamiques, avec des rythmes de croissance supérieurs à 50 % depuis 2002. Sur ces deux premiers compartiments, la France est confrontée à la concurrence de l'Allemagne, très bien positionnée dans les pays de l'Est (graphique 2). Elle détient cependant un avantage comparatif dans le domaine des biens de consommation, qui représentent en moyenne 25 % des achats de la CEI à la France, contre respectivement 18 % et 14 % de ceux de l'OPEP et de la Norvège. Entre 2002 et 2005, la part de marché de la France dans les pays de la CEI s'est ainsi accrue d'un point pour atteindre 3 %. La France reste largement devancée par l'Allemagne, qui détient encore 9 % de ce marché fin 2005, bien que sa place se soit réduite depuis le début de cette même année.

Graphique 2

Évolution comparée des parts de marché de la France et de l'Allemagne sur les marchés de la CEI et de l'OPEP



Source : FMI

Depuis 2002, les échanges entre la France et la Norvège ont peu progressé

La France avait recherché du côté de la Norvège de nouveaux approvisionnements dès le milieu des années quatre-vingt. En moyenne depuis 2002, 20 % des importations françaises de pétrole proviennent de Norvège. Cependant, la Norvège réinjecte moins volontiers que l'OPEP ou la CEI ses surplus pétroliers dans le commerce international car des règles propres à ce pays l'obligent à reverser une partie de ses excédents pétroliers à un fonds spécifique (« Fonds du Pétrole »), destiné à contribuer au financement des systèmes de sécurité sociale. Son économie, plus diversifiée et plus avancée que celles des pays de l'OPEP ou de la CEI, est aussi moins dépendante des revenus du pétrole. Aussi, le poids de la Nor-

vège dans les exportations françaises est-il resté stable depuis une vingtaine d'années, à environ 0,4 %.

Depuis 2002, les ventes françaises à la Norvège sont mal orientées dans les secteurs des biens de consommation (- 10 %) et des biens intermédiaires (0 %) mais plus dynamiques dans l'automobile (+ 20 %) et les biens d'équipement (+ 18 %). Les exportateurs français ont notamment pâti de la concurrence des autres pays, en particulier de celle de l'Allemagne, très présente également sur les marchés scandinaves. Au final, la part de la France sur le marché norvégien s'est nettement réduite depuis 1999 : elle est passée de 4,1 % en 1999 à moins de 3 % fin 2005.

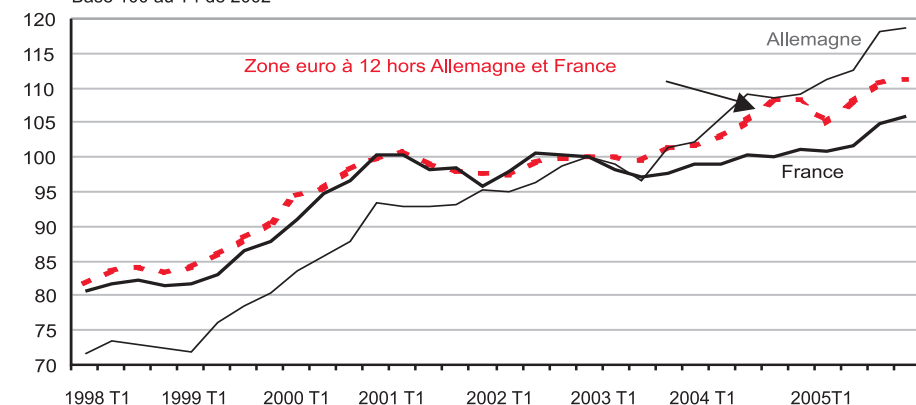
Des performances à l'exportation en retrait par rapport à la zone euro

En 2005, la hausse des exportations françaises de biens et services en volume (mais aussi en valeur) a été inférieure à celle de la moyenne des pays de la zone euro (+ 4,1 % y compris le commerce intra-zone). La France a fait mieux que l'Italie (+ 0,7 %) et l'Espagne (+ 1,0 %) mais nettement moins bien que l'Allemagne (+ 6,6 %), qui a renouvelé les bons résultats de 2004 (+ 8,3 %), tirant vers le haut les performances européennes.

Graphique 3

Les exportations de biens et services en volume

Base 100 au T4 de 2002



Sources : Eurostat, Newcronos.

Le décrochage des exportations de la France par rapport à la zone euro, plus particulièrement vis-à-vis de l'Allemagne, est visible depuis 2003. Entre 2003 et 2005, les ventes françaises de biens et services ont progressé de moins de 7 % tandis que les ventes alle-

mandes ont progressé de plus de 15 %. Ces écarts de performances à l'exportation entre la France et l'Allemagne s'expliquent partiellement par l'évolution plus rapide de la demande mondiale adressée à l'Allemagne en comparaison de la demande française. De fait, le commerce extérieur allemand est moins tourné vers les pays de l'Union européenne, qui représentent la moitié de ses ventes en 2005, contre plus de 60 % pour la France. En contrepartie, l'Allemagne est plus ouverte sur les pays d'Europe centrale et orientale et l'Asie émergente, en phase de rattrapage et dont les demandes internes sont dynamiques. En revanche, dans les deux pays, les évolutions respectives de la compétitivité prix à l'exportation ont été très proches. L'Allemagne a bien un avantage relatif en termes de compétitivité coûts en raison d'une politique drastique de compression des coûts mais les exportateurs français compensent par des efforts de marge plus importants.

Plusieurs autres pistes doivent être avancées afin de comprendre les performances allemandes (*encadré 2*) : une spécialisation sectorielle moins concentrée que celle de la France sur quelques niches innovantes (notamment l'aéronautique) ; l'importance de la sous-traitance en Allemagne, qui revient à réaliser une part croissante de la production dans les pays à bas salaires ; enfin, des arguments de nature microéconomiques, comme le plus grand poids des firmes allemandes exportatrices et une taille suffisante pour se projeter à l'international.

Encadré 2

Les performances relatives de la France à l'exportation

En 2005, la France demeure dans le groupe des cinq premiers exportateurs mondiaux. Cependant, ce n'est pas tant le niveau de ses exportations que leur évolution qui préoccupe les observateurs. En effet, entre 2003 et 2005 les exportations de biens et services en volume ont crû moins vite en France (+ 6,6 %) que chez nos principaux partenaires, notamment par rapport à l'Allemagne (+ 15,5 %), où elles ont été particulièrement dynamiques en 2004 et en 2005.

Sur la première moitié des années 2000, la baisse de compétitivité prix liée à l'appréciation de l'euro explique partiellement le ralentissement des exportations françaises

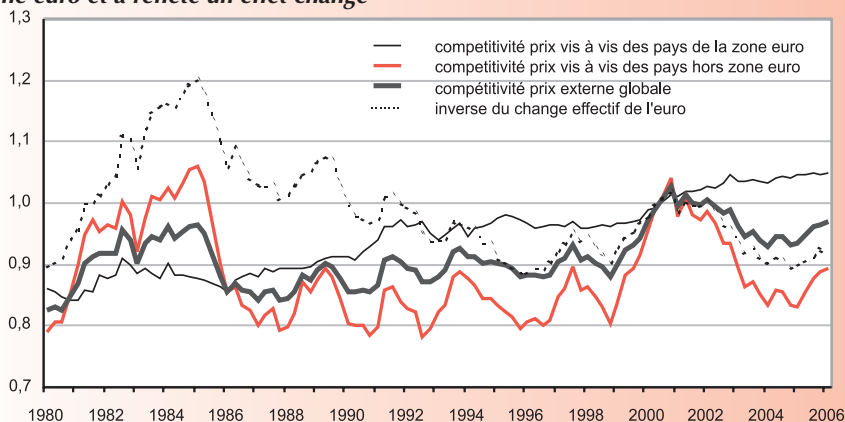
Parmi les déterminants usuels qui permettent de retracer l'évolution des exportations de biens et services en volume (hors énergie, services principalement non marchands et tourisme), les deux principaux sont la demande mondiale adressée à la France (la moyenne des importations des principaux partenaires de la France, pondérée par la structure géographique des exportations françaises) et la compétitivité prix (le rapport entre un prix de référence étranger et le prix des exportations françaises). L'évolution de

la compétitivité prix à l'exportation reflète à la fois celle des coûts salariaux unitaires, du taux de change effectif nominal et du comportement de marge des entreprises. Interviennent aussi un indicateur d'ouverture des économies (une tendance temporelle croissante décélérant avec le temps) et un indicateur de tensions conjoncturelles, égal au taux d'utilisation des capacités productives de la France rapporté à celui de ses principaux partenaires. La part de l'évolution des exportations non expliquée par ces facteurs entre dans la catégorie « autres ».

Sur longue période, l'évolution des exportations paraît largement conditionnée par celle de la demande mondiale, qui constitue un déterminant de premier ordre. Pour sa part, le profil récent de la compétitivité prix est largement déterminé par l'évolution du change effectif réel de la France. Sur la première moitié des années 2000, des pertes de compétitivité prix ont pesé sur les exportations. Ces pertes de compétitivité prix, essentiellement concentrées vis-à-vis des pays hors zone euro, ont reflété les phases d'appréciation de l'euro (graphique 1). Leur contribution négative a été maximale en 2003 et 2004,

Graphique 1

L'essentiel des récentes pertes de compétitivité prix a été consenti vis-à-vis des pays hors zone euro et a reflété un effet change



Source : Comptes nationaux trimestriels et Perspectives Économiques de l'OCDE, calculs des auteurs.

Note : Une hausse de l'indicateur s'interprète comme une amélioration de la compétitivité prix des exportations françaises.

avant de s'annuler en 2005, quand l'euro s'est déprécié. En revanche, sur les années récentes, la France n'a pas souffert d'une perte structurelle de compétitivité prix liée à une détérioration des coûts du travail vis-à-vis de ses principaux partenaires de l'OCDE.

Depuis 2003, une grande part des pertes de parts de marché à l'exportation (assimilées en première approximation au rapport des exportations à la demande mondiale) reste inexpliquée par les variables traditionnelles (graphique 2 et tableau).

La faible croissance des ventes d'airbus entre 2001 et 2004, correspondant à la transition commerciale avant la mise sur le marché de l'airbus A380, peut constituer un premier élément d'explication. Un deuxième renvoie à l'intégration européenne et à l'internationalisation croissante des processus de production, qui fragilisent les statistiques commerciales et les outils de modélisation traditionnels. En effet, ces derniers ignorent ces phénomènes, brouillant ainsi l'interprétation des statistiques classiques de commerce international. De plus, l'analyse macroéconomique parvient difficilement à appréhender certains phénomènes de nature microéconomique (différenciation des produits, par exemple), dont on sait qu'ils influent sur les échanges. Enfin, une part de l'inexpliqué tient à la construction même des indicateurs de de-

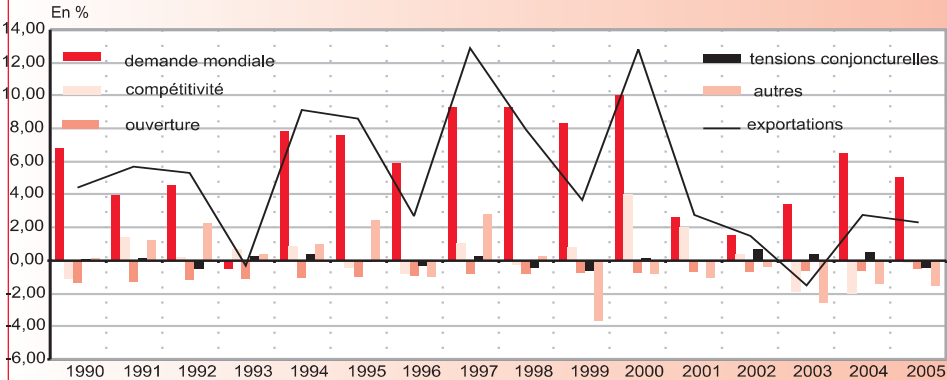
mande mondiale et de compétitivité prix. En effet, les données nécessaires à leur élaboration ne sont aisément disponibles que pour 23 pays de l'OCDE. De nombreux marchés émergents (notamment la Chine) ne sont donc pas pris en compte. Les indicateurs utilisés n'intègrent donc ni la concurrence exercée par ce pays, ni la hausse de la demande mondiale engendrée par ses importations. Le biais reste cependant très limité en raison de la place encore marginale de la Chine dans notre commerce extérieur.

Les exportations françaises sont plus en ligne avec les hausses de demande étrangère qu'avec celles de la demande mondiale

Au cours de la première moitié des années 2000, les exportations françaises ont progressé moins rapidement que la demande mondiale, d'où des pertes de parts de marché vis-à-vis des autres pays exportateurs. Toutefois, il serait inexact d'en déduire que les produits français ne parviennent structurellement plus à répondre aux hausses de demande étrangère.

Par nature, l'indicateur de demande mondiale exclut les producteurs domestiques de la population des concurrents auxquels sont confrontés les entrepreneurs français sur les marchés extérieurs (il ne tient pas compte notamment de la concurrence entre l'Allemagne et la France sur le marché allemand). En outre, dans un contexte

Graphique 2
Contributions des déterminants usuels à l'évolution annuelle des exportations de biens et services depuis 1990



Source : Comptes nationaux trimestriels, calculs des auteurs.

Tableau
Contributions des déterminants usuels à l'évolution quinquennale des exportations depuis 1990

	En %					
	1990-1995	1995-2000	2000-2005	2003	2004	2005
Exportations	31,5	46,2	10,4	-0,7	3,6	2,9
Demande mondiale	25,6	50,6	20,6	3,4	6,5	5,1
Compétitivité prix	2,6	4,9	- 0,8	- 1,7	- 1,3	0,0
Ouverture des économies	- 5,5	- 4,0	- 3,1	- 0,6	- 0,6	- 0,6
Tensions conjoncturelles	0,2	- 1,0	1,0	0,3	0,6	- 0,5
Autres (inexpliqué)	7,7	- 2,7	- 5,7	- 2,0	- 1,3	- 1,1

Source : Comptes nationaux trimestriels : calculs des auteurs. Demande mondiale = moyenne (pondérée par la structure des exportations françaises) des importations de 23 pays de l'OCDE. Ouverture des économies : tendance temporelle croissante décélérant avec le temps. Tensions conjoncturelles : contribution du taux d'utilisation des capacités de production de la France rapporté à celui de ses principaux partenaires.

Lecture : Ligne « Exportations » : taux de croissance entre la dernière année et la première année de la période considérée. Autres lignes : contributions à l'évolution des exportations entre ces mêmes années.

Note : Sur des évolutions quinquennales, qui peuvent être notables, l'approximation usuelle consistant à sommer les contributions pour obtenir le taux de croissance de la variable expliquée peut ne pas être valide. On passe des contributions (ct) des variables explicatives au taux de croissance des exportations en appliquant la formule :

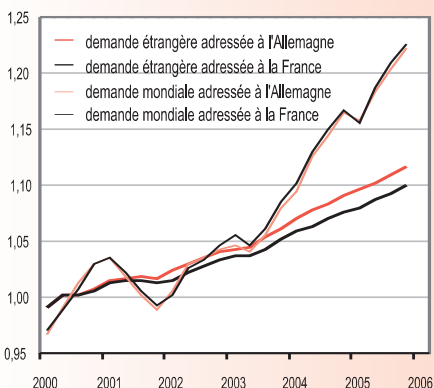
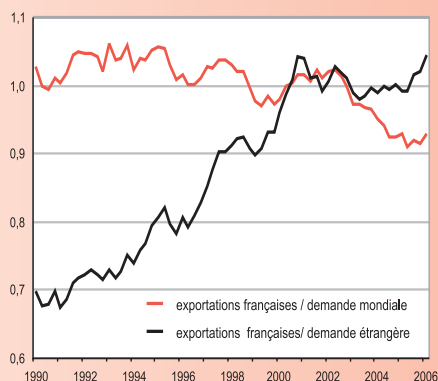
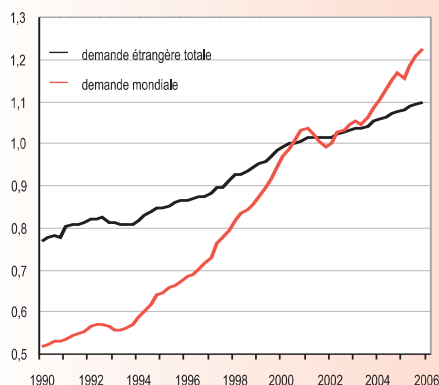
$$C_{\text{exportations}} = (1 + ct_{\text{demande}}) \times (1 + ct_{\text{compétitivité - prix}}) \times (1 + ct_{\text{ouverture}}) \times (1 + ct_{\text{taux d' utilisation}}) \times (1 + ct_{\text{autres}}).$$

d'internationalisation croissante des processus productifs et d'échanges intra-groupe importants, les importations d'un pays peuvent être dynamiques sans pour autant qu'il en soit de même pour la demande intérieure, comme le montre l'exemple allemand.

Il peut donc être intéressant de rapporter les exportations françaises à un indicateur de demande étrangère totale calculé comme une moyenne des demandes intérieures exprimées sur les marchés extérieurs pondérée par la structure géographique des exportations françaises. De cette manière, la plus ou moins bonne capa-

Graphique 3

Commerce extérieur français et demande étrangère (base 1 en 2000)



Source : Comptes nationaux trimestriels et perspectives économiques de l'OCDE, calculs des auteurs

cité des produits français à répondre aux hausses de la demande étrangère globale adressée sur les marchés extérieurs semble mieux mesurée. Or, tandis que le ratio des exportations à la demande mondiale tend à décroître, celui des exportations rapportées à la demande étrangère totale fluctue autour d'une ligne globalement stable depuis le début des années 2000 (graphiques 3), après une période de hausse s'inscrivant dans le mouvement de long terme d'internationalisation des échanges. Cette stabilisation illustre la polarisation des exportations françaises vers des marchés actuellement à faible demande intérieure relative. C'est en particulier le cas du marché allemand.

Depuis 2000, Le différentiel de demande intérieure entre la France et l'Allemagne pèse sur les exportations françaises à destination de l'Allemagne et favorise les exportations allemandes vers la France. La demande étrangère adressée à l'Allemagne est donc plus dynamique que la demande étrangère adressée à la France, alors que les demandes mondiales adressées aux deux pays sont pratiquement identiques (graphiques 3). Ces divergences ne suffisent toutefois pas à expliquer l'ampleur des différences d'évolution entre exportations françaises et allemandes.

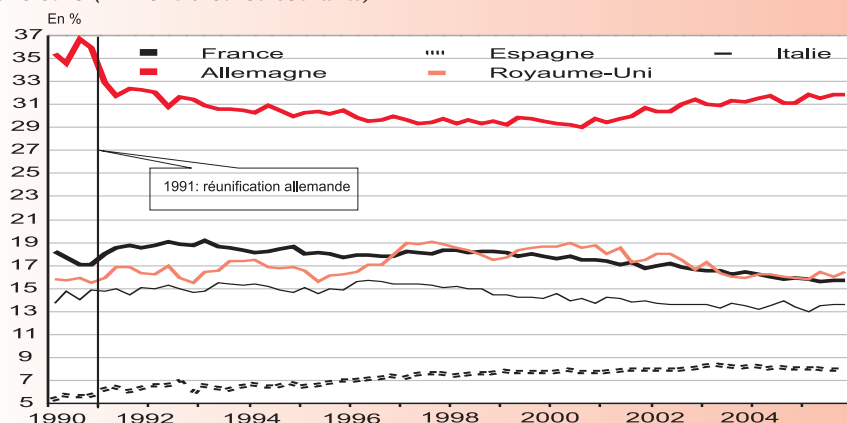
Plusieurs facteurs peuvent expliquer les sur-performances allemandes

Les performances à l'exportation de l'Allemagne constituent une exception au sein des pays européens, pour des raisons diverses qui, à ce stade, relèvent encore d'hypothèses. Deux principaux facteurs peuvent être avancés pour expliquer la spécificité allemande.

Le premier facteur explicatif porte sur la spécialisation sectorielle et géographique de l'Allemagne. Les exportations allemandes sont un peu moins focalisées sur la zone euro et plus orientées vers des marchés à plus forte croissance que les exportations françaises. Elles sont également moins concentrées que les exportations françaises sur un faible nombre de niches innovantes mais très étroites (dans les matériels de transport particulièrement). Corrélativement, elles sont moins dépendantes des grands contrats, qui constituent une spécificité française à double tranchant, vecteur d'innovation mais aussi de

Graphique 4

Exportations tous biens et services rapportées au total des exportations des pays de la zone euro (millions d'euros courants)



Source : Comptabilité nationale trimestrielle (France) et Perspectives Économiques de l'OCDE (autres pays).

Note : En 1990, les séries allemandes ont été rétropolées en utilisant des données de l'OCDE publiées dans les Perspectives Économiques du milieu des années 1990. Zone euro = hors Autriche et Grèce en raison de non disponibilité pour ces pays de données sur période assez longue dans la base de l'OCDE.

vulnérabilité lorsque la situation géopolitique est peu favorable. Par ailleurs, l'Allemagne compte une part plus importante de PME exportatrices et en forte croissance que la France, où les ventes à l'étranger sont davantage tirées par quelques « grands champions » nationaux.

Une deuxième interprétation possible aux surperformances allemandes à l'exportation pourrait être à rechercher du côté de la thèse de « l'économie de bazar », défendue en Allemagne par H.W. Sinn¹. Selon cet économiste, l'Allemagne tirerait ses performances à l'exportation de la délocalisation et de la sous-traitance d'une part croissante de sa production dans des pays à bas salaires (d'Europe centrale et orientale, notamment), ce qui lui permettrait de contourner un coût du travail encore relativement élevé. Il en résulterait des exportations très dynamiques au prix de déséquilibres internes (faible croissance de la valeur ajoutée, fort taux de chômage, demande intérieure atone). En tout état de cause l'internationalisation des processus productifs semble plus avancée en Allemagne qu'en France.

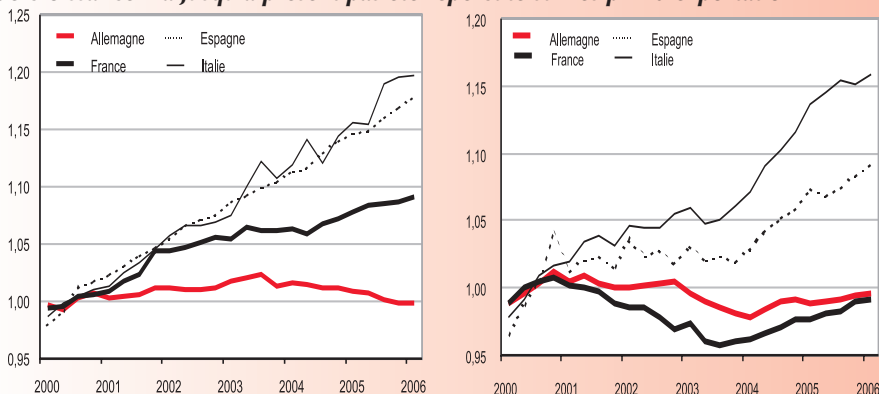
Enfin, les bonnes performances à l'exportation de l'Allemagne pourraient peut-être provenir

d'un réaligement progressif des parts de marché allemandes sur leur position antérieure à la chute du mur de Berlin, après une décennie de transition faisant suite au choc de la réunification (graphique 4). Au regard des trajectoires des exportations de ses principaux autres partenaires européens, celle des exportations françaises ne détonne pas. En termes de parts de marché à l'exportation, sur longue période, la position de la France relativement à ses principaux partenaires désormais membres de la zone euro varie assez peu. Sa légère tendance décroissante est liée aux processus de rattrapage espagnol et portugais dans les années 1980 puis au redressement de la position allemande à partir de 2000. Depuis dix ans, l'évolution des exportations françaises s'avère extrêmement proche de celle des exportations britanniques.

Dans les années à venir, un nouvel élément pourrait favoriser les exportations allemandes par rapport aux exportations françaises. Depuis le début des années 2000, le coût du travail croît plus rapidement en France qu'en Allemagne, surtout depuis la mise en place d'une politique de limitation des coûts menée chez notre principal partenaire commercial (graphique 5). La légère dégradation de la compétitivité coût de la

Graphique 5

Le coût unitaire du travail croît plus vite en France qu'en Allemagne, mais ce différentiel de croissance n'a jusqu'à présent pas été répercuté sur les prix d'exportation



Source : Comptes nationaux trimestriels et Perspectives Économiques de l'OCDE, calculs des auteurs.

France vis-à-vis de la zone euro qui en a découlé ne s'est pour l'instant pas répercutée sur les prix d'exportation de la France de 2002 à 2005. Globalement, la compétitivité prix externe française s'est même redressée en 2005. Cependant, on peut s'interroger sur la capacité des entrepre-

neurs français à maintenir durablement leur compétitivité prix vis-à-vis des exportateurs allemands si le différentiel de croissance du coût du travail entre les deux pays se prolongeait.

Note

1. SINN, Hans-Wemer (2005). "Die Basarökonomie", Ifo Schnelldienst, 06/2005.

Bonne tenue des exportations de biens de consommation

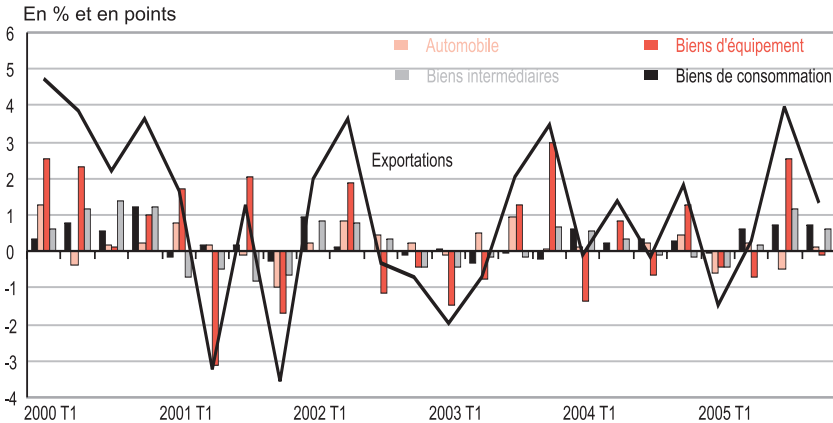
En 2005, les exportations françaises de produits manufacturés ont augmenté de 2,5 % en volume (+ 5,7 % en 2004). Faiblement dynamiques en fin d'année 2004, elles se sont stabilisées au premier semestre, avant de rebondir au second (*graphique 4*). Malgré la progression des livraisons aéronautiques (210 Airbus livrés en 2005, après 188 en 2004), les ventes de biens d'équipement, plus cycliques que les autres composantes manufacturières, ont fortement ralenti (+ 3,5 %, après + 7,9 % en 2004). Les exportations de biens de consommation (+ 7,9 %, après + 5,2 % en 2004), stimulées par la meilleure orientation de la consommation des ménages européens, ont constitué la composante la plus dynamique. À l'opposé, les ventes de biens intermédiaires (+ 1,0 %, après + 3,6 %) et celles d'automobiles (- 1,3 %, après + 7,0 %), un des pôles dominants de la spécialisation française, ont été peu vigoureuses. Dans ce dernier secteur, les bonnes performances réalisées l'année passée sur les marchés émergents (Iran, Turquie, Pays d'Europe centrale et orientale) n'ont pas été rééditées.

En 2005, la croissance des prix manufacturiers à l'exportation s'est limitée à + 0,8 %, après + 0,3 % en 2004. Une telle modération a tenu à une faible augmentation des prix

de production et à un comportement de marge vertueux des entreprises françaises. Depuis 2001, l'évolution des prix à la production sur les marchés extérieurs, hors énergie et industries agroalimentaires, s'est avérée nettement plus sage que celle observée sur le marché national. Contraints par un environnement fortement concurrentiel et par un faible pouvoir de marché, les exportateurs français n'ont en effet pas pu relâcher leurs efforts de marge malgré la dépréciation de l'euro.

Graphique 4

Contributions à l'évolution des exportations de produits manufacturés en volume



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

En raison de la modération des prix à l'exportation, la croissance des exportations de produits manufacturés en valeur n'est pas très éloignée de celle des ventes en volume : + 3,3 % (après + 6,1 %). Les exportations de biens de consommation en valeur ont augmenté de 6,2 % (après + 4,1 %).

La croissance des importations françaises dépasse celle des pays de la zone euro

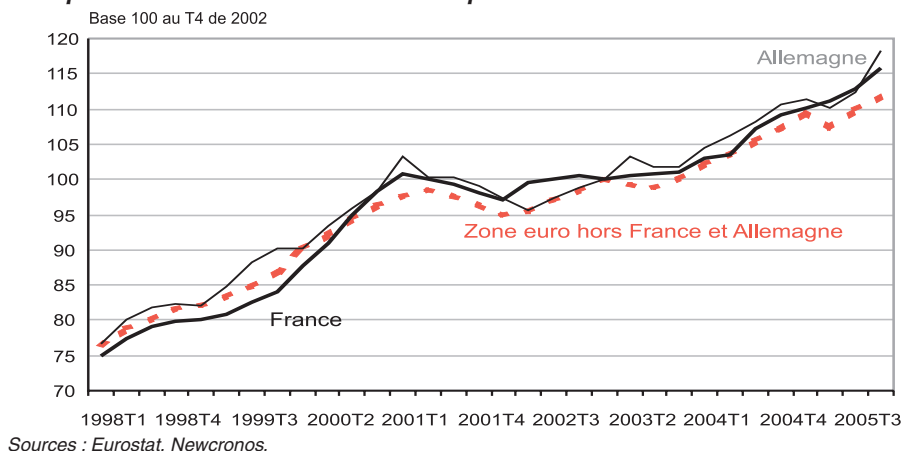
En 2005, les importations françaises de biens et de services en volume ont conservé une progression soutenue (+ 6,1 % en moyenne annuelle, après + 6,6 %). Ce rythme dépasse d'environ deux points celui des importations de la zone euro et d'un point celui des importations allemandes alors que les évolutions étaient comparables en 2004 (*graphique 5*). Depuis 2003, en dépit d'une demande intérieure plus dynamique, la croissance des importations françaises de biens et services en volume (+ 13,1 %) est proche de celle de ses partenaires commerciaux. Elle a ainsi été voisine de celle de l'Allemagne (+ 12 %) et à peine supérieure à celle des autres pays de la zone euro (+ 11 %). En valeur, les évolutions ont eu tendance à se resserrer.

La vitalité des importations allemandes malgré une demande intérieure atone suggère que les ressorts des importations divergent sensiblement d'un pays à l'autre. Dans le cas de la France, les importations sont surtout destinées à l'alimentation de la demande finale, tandis que pour l'Allemagne elles visent plutôt au soutien des exportations en raison d'un contenu élevé en importations des exportations, qui recouperait des phénomènes de sous-traitance. De fait, l'Allemagne importe de manière croissante des consommations intermédiaires en provenance de pays à bas coûts salariaux (notamment

des pays d'Europe centrale et orientale) qu'elle assemble sur son territoire en vue de la réexportation, ce qui a pu conduire certains observateurs à qualifier l'économie allemande d'économie de bazar. Il en découle une hausse marquée du taux de pénétration des importations de biens et de services (rapport des importations à la demande intérieure) en Allemagne comparativement à la France au début des années 2000.

Graphique 5

Les importations de biens et services en Europe en volume



À l'exception de l'Espagne, les demandes intérieures des différents pays de l'Union européenne ne se sont guère raffermies. En Italie, où l'activité peine à décoller faute de ressorts internes, les importations en volume ont décroché depuis 2003 par rapport au reste de la zone euro (+ 4 % entre 2003 et 2005). Celles du Royaume-Uni, bénéficiant d'une croissance plus rapide, ont été plus en ligne (+ 12 %).

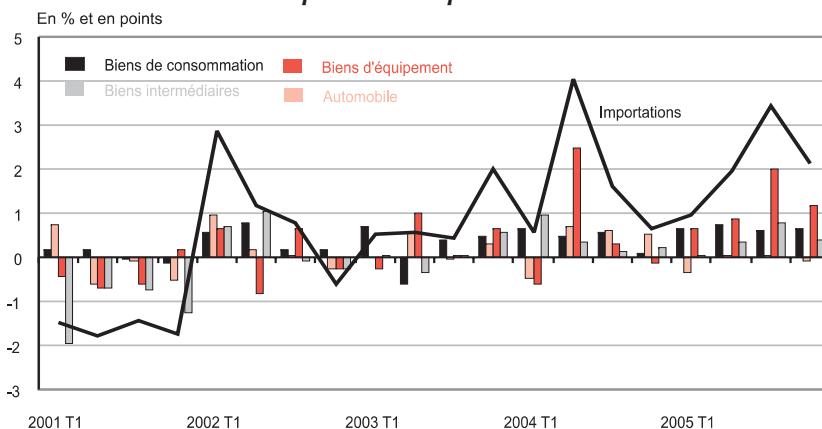
Maintien d'une vive croissance des importations de biens d'équipement et de biens de consommation

En 2005, les importations de produits manufacturés en volume sont restées très robustes (+ 6,6 %, après + 7,6 % en 2004). Elles ont progressé de manière cohérente avec les évolutions de la demande intérieure et de la compétitivité prix à l'importation. À la forte demande de la part des entreprises (investissement et stockage) s'est ajoutée celle des ménages. La demande des ménages s'est notamment orientée vers des produits à haut contenu en importations, comme les produits électriques et électroniques. Pour autant l'hypothèse d'une pénétration accrue des produits étrangers destinés à satisfaire les besoins des ménages ne semble pas vérifiée. En 2005, seul le contenu en importations de la demande des entreprises s'est nettement redressé, sans modifier celui de la demande finale. La détérioration de la compétitivité à l'importation, mesurée par le rapport entre les prix à l'importation et les prix de production intérieurs, a également contribué au soutien des achats manufacturés. Les pertes de compétitivité prix à l'importation ont été de 1,3 % en 2005, en léger ralentissement par rapport aux années antérieures.

En 2005, les importations de biens d'équipement et de biens de consommation ont conservé l'élan de 2004 (respectivement + 11,0 %, après + 8,9 %, et + 9,9 %, après

+ 9,7 %) (*graphique 6*). Les importations d'habillement et de cuir se sont accélérées, atteignant 13 % en volume (+ 8 % en 2004), mais ont peu augmenté en valeur. L'abolition complète des quotas sur les échanges de textile et d'habillement au 1er janvier 2005 a notamment conduit à une recomposition de la structure de nos fournisseurs au bénéfice de la Chine (*encadré 3*) mais au détriment de nos fournisseurs traditionnels (notamment Tunisie et Maroc). Le redressement des achats de biens intermédiaires, qui avait accompagné la reprise de l'activité en 2003, s'est par contre atténué (+ 3,0 %, après + 5,5 %). De même, la progression des importations de biens automobiles (+ 3,5 %) est réduite de moitié par rapport à 2004.

Graphique 6
Contributions à l'évolution des importations de produits manufacturés en volume



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

La hausse substantielle des importations énergétiques en valeur (+ 37,1 %) a tenu principalement à la hausse des cours du pétrole et des autres matières premières. Les prix des achats énergétiques en euros ont bondi de 33 % par rapport à 2004 et les volumes sont restés sur un rythme supérieur à 4 %. Sur l'ensemble de l'année, le déficit énergétique a ainsi atteint le niveau record de 37,4 milliards (après 27,8 milliards).

Encadré 3

La présence commerciale chinoise sur le marché français du textile : augmentation des parts de marché et baisse des prix d'importation

L'entrée de la Chine à l'OMC en 2001 a notablement modifié la donne du commerce international. La libéralisation complète des échanges de produits textiles depuis le 1er janvier 2005 a notamment conféré à la Chine un avantage important sur ce marché où elle est particulièrement compétitive du fait de la modération de ses coûts salariaux. La France, comme les États-Unis et les autres pays européens, n'a pas échappé à la montée en charge des achats d'articles chinois, dont la croissance a atteint près de 50 %, en valeur, pour les vêtements en 2005. La Chine détenait 14 % du marché français de l'habillement début 2003 ; fin 2005, cette part s'était accrue de dix points, aux dépens des partenaires traditionnels, le Maroc et la Tunisie principalement. En dépit d'une forte contribution à la hausse des flux en provenance de Chine, la progression

des importations françaises de textiles en valeur ne s'est pas vraiment écartée de sa tendance de moyen terme.

Cependant, le déplacement géographique des achats de la France à l'avantage de la Chine a eu un impact déflationniste sur les prix à l'importation des vêtements. En effet, les prix unitaires des produits chinois (en euros) sont très inférieurs à ceux des pays concurrents et ils se sont de plus allégés au cours du passé récent, en liaison avec l'appréciation de la monnaie européenne par rapport au yuan. Ainsi, en volume, l'évolution des importations françaises a renoué avec des taux de croissance à deux chiffres, inédits depuis quinze ans, de l'ordre de 12 % en moyenne annuelle, pour les vêtements et les cuirs. D'ailleurs, la hausse tendancielle du taux de pénétration de ces produits sur le marché français s'est accentuée en 2005 (en volume).

La diffusion d'approvisionnements étrangers sur le marché du textile et le déclin relativement synchronisé de cette branche de l'industrie française remontent à une quinzaine d'années. Le marché s'est d'abord ouvert à des partenaires européens très spécialisés, comme l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Dans le même temps, s'est amorcé un mouvement de délocalisation de la production vers des pays où le coût de la main-d'œuvre était faible. La France a notamment déplacé sa fabrication vers des sites localisés dans les pays francophones d'Afrique du Nord, principalement au Maroc et en Tunisie. Des produits de plus en plus

concurrentiels en termes de prix se sont alors progressivement introduits sur les marchés européens. Mais au cours de la période récente, la mondialisation de l'économie a sensiblement modifié les rapports de force entre les pays exportateurs de produits textiles. L'entrée de la Chine à l'OMC, en 2001, marque à cet égard une étape décisive.

La levée des quotas ouvre la voie au textile chinois

La nomenclature des produits textiles

Nomenclature des comptes (niveaux F)	CPF4 (20 postes au total) Huit postes représentatifs	Descriptif
FC1		Habillement, cuir
	1822	Vêtements de dessus (manteaux, costumes, vestes, pantalons, robes et jupes)
	1823	Vêtements de dessous
	1824	Vêtements divers et accessoires du vêtement
	1920	Articles de voyages et maroquinerie
	1930	Chaussures et articles chaussants
FF2		Produits de l'industrie textile
	1720	Tissus
	1740	Articles textiles
	1772	Pull-overs et articles similaires

Lecture : Les postes des zones roses sont ceux qui sont commentés dans le texte sous le terme de « vêtements et pull-overs » ; les postes des zones rouges constituent la rubrique « maroquinerie, chaussures », les deux autres postes, la rubrique « tissus ». Le tableau ci-dessus fait le lien entre la nomenclature des comptes et les 8 postes ici sélectionnés car ce sont les seuls pour lesquels la part du marché français détenue par la Chine est significative (cf. note du graphique 1). Le poste FC1 recouvre 4 rubriques complémentaires, le poste FF2, 8 rubriques. Selon les données douanières de février 2006 en valeur, les achats de la France, toutes zones confondues, se montent en 2005 à 17,3 milliards d'euros pour le poste FC1, à 7,8 pour le poste FF2 et à 21,3 pour l'ensemble des 8 postes représentatifs. L'ensemble des achats de textile représente 8,3 % des importations de produits manufacturés de la France.

Acteur économique de tout premier plan, la Chine était appelée à jouer un rôle central dans le commerce international, notamment sur le marché mondial du textile, auquel elle allait pouvoir accéder en contrepartie de l'ouverture de ses propres frontières. L'industrie chinoise de l'habillement est en effet un secteur productif en forte croissance, occupant en 2004 près de 19 % de la population active de l'industrie manufacturière, contre 6 % en 1995¹. Les capacités de production de la Chine, sans commune mesure avec celles de ses concurrents, et la faiblesse des coûts salariaux dans cette branche, très intensive en main-d'œuvre peu qualifiée, confèrent à ce pays un réel avantage de compétitivité. Ainsi, la Chine s'est imposée très rapidement sur le marché mondial de l'habillement et du textile, où elle se place désormais au rang de premier exportateur, devant l'Europe de l'Ouest.

Par ailleurs, la déréglementation progressive des échanges commerciaux de produits textiles lui a donné un atout supplémentaire. Dès 1974, les pays importateurs s'étaient protégés par l'Accord multifibre (AMF) qui soumettait les pays producteurs à des contraintes sur les quantités exportées. Un nouvel accord (ATV « Accord sur les textiles et l'habillement »), signé dans le cadre des négociations de l'Uruguay Round en 1995, a ensuite autorisé les pays soumis au régime des quotas à s'en libérer progressivement, sur une période de dix ans. À trois reprises, en 1995, 1998 et 2002, l'ATV a donc été assoupli, la levée complète des quotas étant intervenue le 1er janvier 2005². En outre, pour éviter un afflux trop brutal de textile chinois sur les marchés européens et américain, le protocole d'accession de la Chine à l'OMC comportait une clause dérogatoire à l'encontre de ces produits. Ainsi, l'ultime étape du démantèlement de l'ATV, et non la moindre, ouvrait complètement à la Chine l'accès des marchés occidentaux et elle a eu les conséquences qui étaient prévisibles : les pays de l'Union européenne et les États-Unis ont subi de plein fouet un afflux de vêtements et autres articles textiles, venus de ce pays.

La part de la Chine sur le marché français a doublé en trois ans...

Au lendemain de l'entrée de la Chine à l'OMC, sa présence commerciale sur le marché français du textile s'est progressivement renforcée. Sur le champ des postes les plus représentatifs, elle détenait 13,1 % du marché³ au début de l'année 2002 (graphique 1). Au troisième trimestre 2005, cette part avait quasiment doublé (près de 26 %). Sa pro-

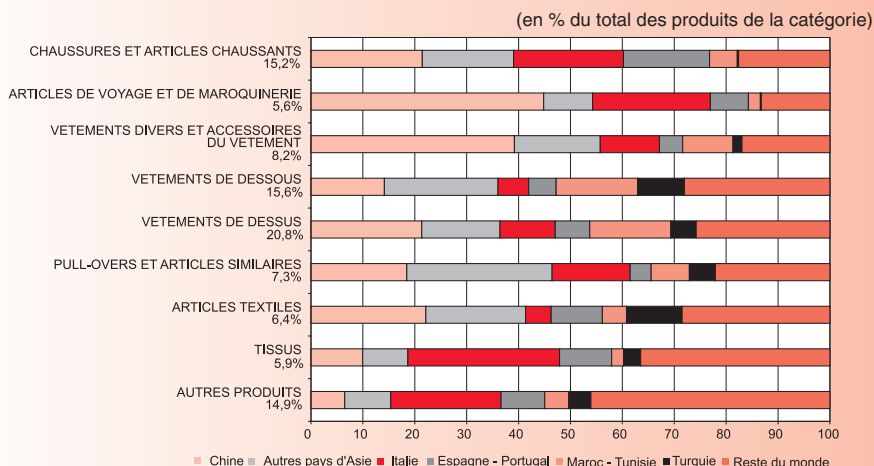
gression, lente au démarrage, s'est accélérée à partir de 2004, jusqu'à l'automne 2005. Toutefois, à la fin de cette même année, la Chine perdait de nouveau du terrain (21,1 % du marché au quatrième trimestre 2005), probablement en raison de mesures de sauvegarde, prises dès l'été, à l'initiative des autorités européennes. Un protocole d'accord a de fait été signé le 10 juin 2005 pour tenter d'endiguer l'entrée massive de certaines catégories de produits, mis sous surveillance, et dont les importations avaient très vite dépassé le seuil d'alerte. Suite à quoi, les quotas étant partiellement rétablis, des marchandises se sont trouvées bloquées dans les ports ou aux frontières. De nouvelles négociations ont alors permis la résorption de cet engorgement, moyennant le décompte d'une partie de la marchandise sur les quotas de 2006.

... au dépens des pays du Maghreb, sur le marché des vêtements

Sur tous les compartiments du marché, la Chine s'est imposée aux dépens des partenaires traditionnels. Sur le marché des vêtements et des pull-overs, elle a détrôné le Maroc et la Tunisie. Ces pays détenaient 18,5 % de ce marché au début de 2002, mais 10,5 % seulement à l'automne 2005. Dans le même temps, la part de la Chine passait de 11,2 % à 17,1 % à la mi-2004, pour atteindre 25,8 % au troisième trimestre 2005 (graphique 2). Le Portugal et les pays d'Asie dont la production se développe dans la mouvance chinoise, notamment le Cambodge ou le Vietnam, ont aussi été pénalisés, mais dans une moindre mesure. En revanche, ces mêmes pays asiatiques, ainsi que le Maghreb, ont bénéficié du recul de la Chine en fin d'année : ces zones ont regagné, respectivement, 3,1 % et 3,7 % du marché au quatrième trimestre 2005. Il n'est pas exclu que les exportations chinoises, de nouveau bridées par les mesures de contingentement, aient comme par le passé emprunté des chemins de traverse pour atteindre les marchés européens. L'Inde semble avoir été peu impliquée dans de tels effets de substitution avec la Chine. Contrairement à d'autres pays d'Asie, elle produit en mode autonome et, de plus, elle n'est pas particulièrement présente sur le marché français des vêtements. Pour des raisons différentes, l'Italie n'a pas été non plus très affectée par l'ascension chinoise. Ce pays est certes un partenaire privilégié de la France mais son positionnement sur des articles pour lesquels le facteur prix compte moins que

Graphique 1

Répartition des importations françaises de textile en valeur en 2005, selon la zone de provenance, pour chaque catégorie de produits

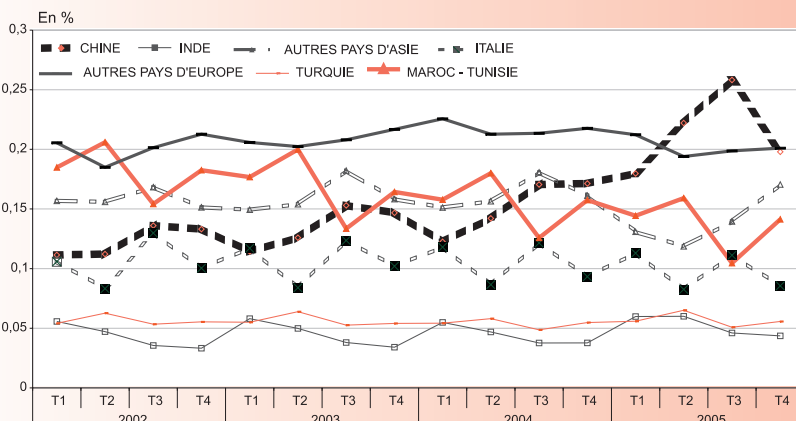


Lecture : L'ensemble des importations de produits textiles de la France en provenance de Chine atteint 5 milliards d'euros en 2005. La présence commerciale chinoise se concentre sur les huit postes de la nomenclature de produits à 4 chiffres représentés ci-dessus, couvrant 85,1 % du champ (biens de consommation et biens intermédiaires réunis). Par exemple, pour la catégorie « vêtements de dessus » (manteaux, costumes, vestes, pantalons, robes et jupes, poste 1822), représentant 20,8 % du marché d'importation français, la part de la Chine est de l'ordre de 21 %. Sur le marché des « autres produits » (vêtements en cuir, de travail, pelleteries, cuirs travaillés, fils, tapis et moquettes, filets et cordages, non tissés, étoffes à maille, etc.) représentant 14,9 % du total des achats de la France, la Chine est peu présente ; les principaux fournisseurs de la France sont des partenaires européens, plus particulièrement l'Italie, l'Allemagne et la Belgique.

Source : Statistiques douanières (DGDDI)

Graphique 2

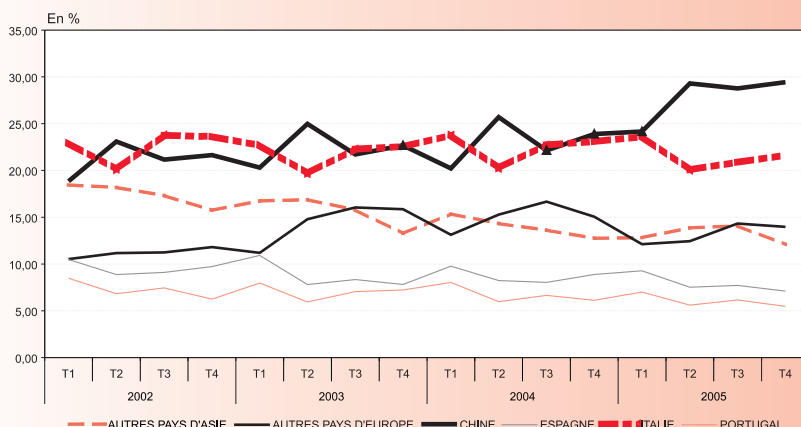
Évolution du poids des différents fournisseurs dans les importations françaises de vêtements et pull-overs



Source : Statistiques douanières (DGDDI)

Graphique 3

Évolution du poids des différents fournisseurs dans les importations françaises de chaussures et articles chaussants



Source : Statistiques douanières (DGDDI)

la qualité ne le place pas vraiment en concurrence directe avec la Chine.

Des producteurs européens et asiatiques ont été écartés sur d'autres marchés

La Chine a aussi renforcé sa position sur le marché des tissus (environ 6 points), en écartant l'Espagne, l'Italie et d'autres producteurs européens, l'Allemagne et la Belgique notamment. La Turquie, peu touchée par l'expansion chinoise sur le créneau des produits vestimentaires, a également conquis 2 % supplémentaires du marché des tissus depuis 2002, dont elle détient plus de 7 % fin 2005 ; une part environ deux fois plus faible cependant que celle de la Chine.

Sur le marché des accessoires et des articles chaussants, la part de la Chine s'est accrue de près de dix points en trois ans pour avoisiner 30 % fin 2005, aux dépens des pays d'Asie autres que l'Inde, de l'Espagne et du Portugal (graphique 3).

Envolées localisées des importations françaises et redressement des volumes

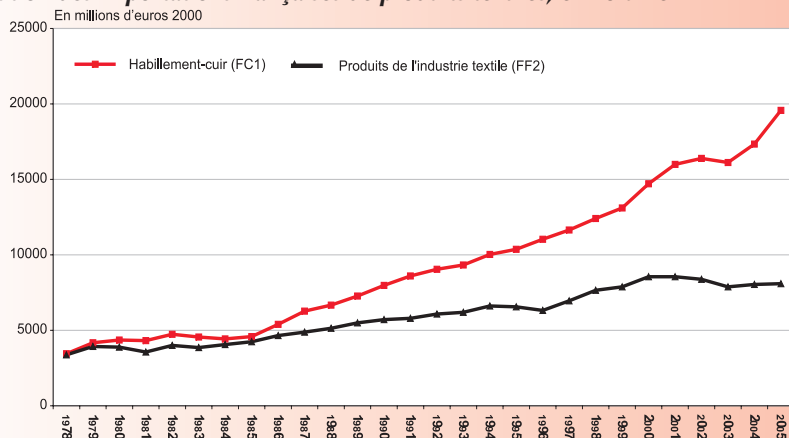
Une telle redistribution du marché ne pouvait s'expliquer sans une forte hausse des achats de la France à la Chine ; certains postes, en nombre relativement restreint au demeurant, se sont même envolés. Les importations de tissus synthétiques détiennent le record : en valeur, elles ont été multipliées par 4,4 au cours de l'année 2005, les achats

de pantalons pour homme par 3,4, ceux de manteaux et de pull-overs par près de trois, de vestes par 2,6 et les importations de tee-shirts et de chaussures de ville ont plus que doublé. Ces progressions, d'une vigueur inhabituelle, se sont traduites en 2005 par une augmentation des achats de vêtements et de pull-overs à la Chine qui ne l'est pas moins : près de 50 %, en valeur⁴. La croissance des importations d'articles chinois a atteint 34,4 % en 2005, après + 10,5 % en 2004, pour le poste « habillement-cuir », et + 69 % après + 18,7 %, pour les biens intermédiaires du textile.

En dépit de la forte contribution à la hausse des flux en provenance de Chine (de l'ordre de 6 points), les importations françaises en valeur du poste « habillement-cuir », toutes zones confondues, ne se sont redressées que modérément⁵ : + 2,6 % en 2004 et + 6,2 % en 2005. La relative sagesse des valeurs est liée au recul des autres zones de provenance et surtout à un repli concomitant des prix : - 5,1 % en 2004, - 5,5 % en 2005. L'origine de ces baisses de prix est complexe, mais la montée en charge du textile chinois n'y est pas étrangère (infra). Cette dernière transparaît d'ailleurs davantage à travers l'évolution en volume des importations. Dans le cas de l'habillement (poste « habillement-cuir »), elle a atteint au cours des deux dernières années des rythmes inédits de-

Graphique 4

Évolution des importations françaises de produits textiles, en volume



Source : Comptes nationaux trimestriels (Insee).

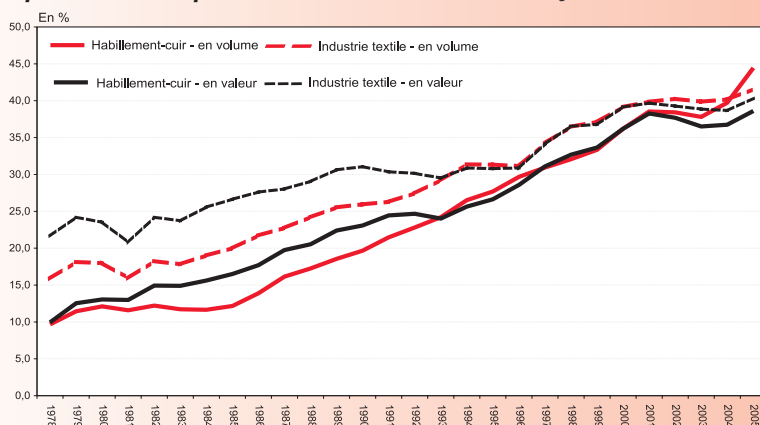
puis 2000 : + 8,0 % en 2004 et + 12,4 % en 2005 (graphique 4).

Il faut remonter aux années quatre-vingt pour retrouver des progressions comparables : environ + 12 % par an en moyenne entre 1985 et 1990 (+ 12,4 % en valeur et + 11,7 % en volume). Ce rythme s'est ensuite nettement infléchi : + 6,3 % par an entre 1990 et 2000 et + 3,9 % jusqu'en 2003 (en volume). Parallèlement, la production

française décroissait continûment et la réponse à la demande intérieure reposait de plus en plus sur l'importation : le taux de pénétration⁶ des biens de consommation destinés à l'habillement est ainsi passé de plus de 12 % au milieu des années quatre-vingt à 38,5 % en 2001 (en volume). En 2004, il s'est encore accru d'un point, mais en 2005, ce taux a fait un bond de près de cinq points pour culminer à 44,5 % (graphique 5).

Graphique 5

Taux de pénétration des produits textiles sur le marché français

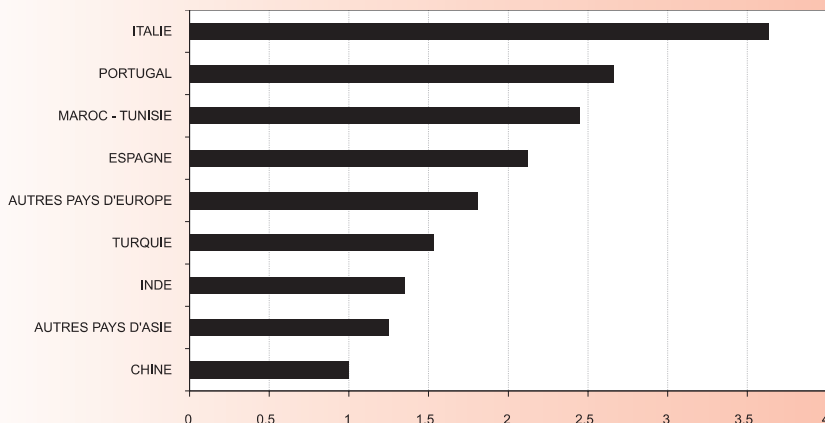


Source : Comptes nationaux trimestriels (Insee).

Lecture : Le taux de pénétration est le rapport entre les importations et la demande intérieure (consommation finale et consommations intermédiaires).

Graphique 6

Comparaison des valeurs unitaires sur le marché des produits textiles importés (champ des 8 postes représentatifs)



Source : Statistiques douanières (DGDDI).

Lecture : Rapport entre la valeur unitaire moyenne des produits provenant d'un pays donné à celle des produits importés de Chine (Chine = 1).

Les prix à l'importation des articles chinois sont parmi les plus bas du marché mondial

Rendue possible par la libéralisation des règles commerciales, la pénétration des produits chinois est aussi une conséquence de l'attractivité de leurs prix. Pour apprécier la compétitivité relative de différents partenaires commerciaux, on ne dispose que de valeurs unitaires⁷. Au vu de ces indicateurs, les prix des importations de textile en provenance de Chine se révèlent très inférieurs à ceux de la plupart des pays producteurs, à l'exception des autres pays asiatiques. Sur le champ du marché français où se concentre la présence chinoise, la valeur unitaire des produits importés de Chine est deux fois et demie plus faible que celle des produits achetés au Maghreb, à l'Espagne ou au Portugal (graphique 6). Certes, les valeurs unitaires doivent être interprétées avec prudence. Ce ne sont pas des prix observés, mais des prix moyens : elles dépendent de la composition du panier auquel elles se réfèrent et de la qualité intrinsèque des composants ; or, celle-ci peut sensiblement varier sous un même libellé. Cependant, l'ampleur des écarts paraît trop importante pour être uniquement attribuée à des « effets qualité ». Ces considérations confirment l'existence d'un différentiel de prix significatif entre les produits chinois et ceux des pays concurrents, même s'il est difficile de le quantifier précisément.

Une «déflation importée» liée principalement à l'appréciation de l'euro

La Chine ayant grignoté le marché de partenaires moins compétitifs, les prix à l'importation des produits textiles se trouvent globalement tirés vers le bas par ce seul effet de structure. Mais ce n'est pas l'unique cause du repli des prix d'importation au cours de la période récente. S'y est ajouté, s'agissant des articles importés de Chine entre autres, l'effet d'une forte baisse des valeurs unitaires (en euros) elles-mêmes (tableau 1). Ce repli est pour l'essentiel imputable à l'effet du change. Le yuan, totalement arrimé au dollar, s'est en effet déprécié de - 16,4 % en moyenne annuelle en 2003 et encore de - 9 % en 2004. Le recul des valeurs unitaires est particulièrement marqué pour les vêtements et pull-overs : - 14,1 % en 2003, - 3,4 % en 2004 et - 3,2 % en 2005. Il est moins sensible pour d'autres postes, tels que les tissus.

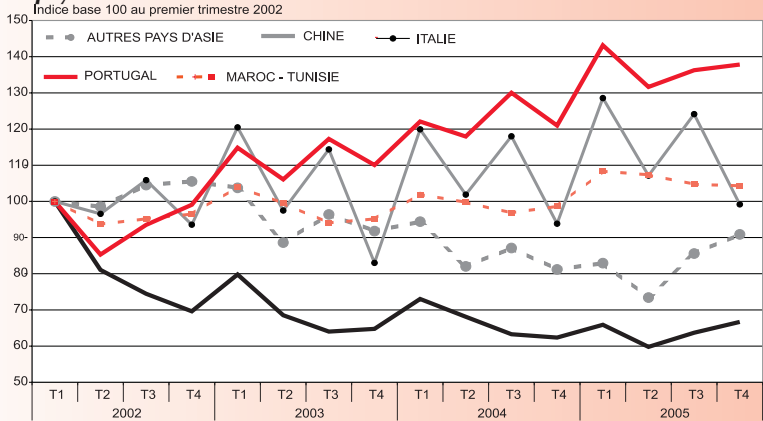
Dans le même temps, les prix unitaires des pays du Maghreb ou européens, notamment ceux de l'Italie, restaient en hausse, ce qui conforte l'hypothèse du change comme l'un des facteurs explicatifs de la « déflation importée » de Chine (graphique 7). Cependant, pour quelques postes spécifiques, le recul des valeurs unitaires de la Chine est allé au-delà d'une simple conséquence de l'effet de change. Ce constat laisse penser à des politiques de prix délibérément offensives, prati-

Tableau 1
Évolution des valeurs unitaires des produits importés de Chine

	En %		
Évolution en moyenne annuelle	2003	2004	2005
Vêtements et pull-overs	- 14,1	- 3,4	- 3,2
Tissus	-6,9	- 6,2	+ 10,3
Taux de change du yuan par rapport à l'euro	- 16,4	- 9,0	+ 0,9

Sources : Statistiques douanières (DGDDI) et Réserve fédérale (taux de change).

Graphique 7
Évolution des valeurs unitaires des vêtements et pull-overs importés par la France pour quelques pays fournisseurs



Source : Statistiques douanières (DGDDI).

quées dans certains secteurs par les industriels chinois, à la faveur d'une production de masse et des effets d'échelle sur les coûts qui en découlent. De fait, les produits chinois se révèlent particulièrement compétitifs dans les secteurs à forte valeur ajoutée, tels que l'habillement, alors que l'avantage comparatif de la Chine se réduit dans des branches plus capitalistiques, comme l'industrie des tissus.

Une approximation de « l'effet propre » cumulé de la Chine sur les prix d'importation : - 11 % en trois ans

En comparant l'évolution des valeurs unitaires d'un poste, toutes zones confondues, à celle de valeurs unitaires fictives calculées en fixant au début de l'année 2002, la part de marché de la Chine ainsi que la valeur unitaire des produits provenant spécifiquement de ce pays, on peut

évaluer approximativement « l'effet propre » déflationniste des produits importés de Chine sur les prix d'importation du flux considéré. Ainsi, pour le poste « habillement cuir », cet effet cumulé serait voisin de - 11 % en 2005.

En ne bloquant que les prix unitaires de la Chine, et en comparant la valeur unitaire ainsi obtenue à la valeur unitaire réelle, on dégage l'impact du repli des valeurs unitaires chinoises, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire « l'effet prix ». Il est surtout sensible en 2003, l'appréciation de l'euro produisant alors son plein effet, mais il s'atténue ensuite. La part restante de l'effet global s'obtient en rapportant les valeurs unitaires fictives précédentes à celles qui sont calculées en bloquant prix et parts de marché. Elle est imputable à l'autre facteur de baisse des prix d'importation : les gains de part de marché de la Chine. Cet « effet de structure

Tableau 2

Impact de la Chine sur l'évolution des valeurs unitaires des produits textiles importés par la France

en %

	«Effet propre» des produits chinois sur l'évolution des valeurs unitaires				
	Effet annuel			Effet cumulé	
	2003 / 2002	2004 / 2003	2005 / 2004	2004 / 2002	2005 / 2002
«Effet propre» total					
FC1 - Habillement - cuir	- 4,0	- 2,6	- 4,3	- 6,5	- 10,6
FF2 - Produits de l'industrie textile	- 0,7	- 0,7	1,6	- 1,4	0,1
Dont «effet prix»					
FC1 - Habillement - cuir	- 3,1	- 1,7	- 0,1	- 4,8	- 4,9
FF2 - Produits de l'industrie textile	- 0,7	- 0,5	2,6	- 1,2	1,4
Dont «effet de structure»					
FC1 - Habillement - cuir	- 0,9	- 0,9	- 4,3	- 1,8	- 6,0
FF2 - Produits de l'industrie textile	- 0,1	- 0,2	- 1,0	- 0,2	- 1,2
	Évolution globale des prix à l'importation sur le marché français (comptes nationaux - prix constants base 2000)				
FC1 - Habillement - cuir	- 2,0	- 5,1	- 5,5	- 7,0	- 12,1
FF2 - Produits de l'industrie textile	- 0,6	- 1,5	+ 0,4	- 2,1	- 1,7

Lecture : La valeur unitaire d'un poste agrégé (ici FC1 ou FF2) s'obtient en rapportant la somme des valeurs à la somme des quantités. Mais ce rapport s'exprime aussi comme la *moyenne harmonique* des valeurs unitaires des pays intervenant dans l'agrégation, pondérée par les poids en valeur de ces pays dans l'ensemble du flux considéré. En agrégeant de cette manière, il est possible de fixer le poids de la Chine à une date donnée, c'est-à-dire sa part de marché, ou la valeur unitaire des produits importés de Chine, ou les deux. On peut alors quantifier approximativement les effets des deux facteurs d'évolution des valeurs unitaires moyennes : les gains de parts de marché de la Chine et l'évolution de ses propres valeurs unitaires. «L'effet propre» de la Chine présenté ci-dessus a été évalué sur la base des valeurs unitaires simples mais il est mis en parallèle avec l'évolution des prix d'importation des comptes nationaux. Or ces derniers dérivent des indices de valeurs unitaires calculés par l'INSEE, dont les évolutions peuvent être légèrement différentes de celles des valeurs unitaires simples.

Notes

1. Chiffres repris dans un document du Bureau International du Travail : « *Promoting fair globalization in textiles and clothing in post MFA environment* » ; TMTC-PMF A/2005.
2. 16 % du volume total des importations soumises à quotas ont été libéralisés en 1995, 17 % supplémentaires en 1998, encore 18 % en 2002 et les 49 % restants, le 1er janvier 2005.
3. Les parts de marché sont un peu moins sensibles que les valeurs brutes aux effets saisonniers qui perturbent fortement l'interprétation des évolutions infra-annuelles. Les parts de marché commentées dans ce paragraphe ont été calculées sur le champ des huit postes les plus représentatifs de la présence chinoise (*note du tableau 1*).
4. Selon des données douanières.
5. Selon les données des comptes nationaux.
6. Rapport entre les importations et la demande intérieure (consommation finale et consommations intermédiaires).
7. À tous les niveaux de la nomenclature de produits, la valeur unitaire d'un poste se définit comme le rapport entre la valeur en euros et les quantités acheminées, exprimées dans une même unité de masse. Les valeurs unitaires n'ont donc de sens qu'en évolution ou comparativement. Plus le champ sur lequel est calculée une valeur unitaire est sélectif, mieux est approchée la réalité du prix du poste considéré.
8. Champ des huit produits précisés ci-dessus.

Amélioration des termes de l'échange manufacturier

Les termes de l'échange des produits manufacturés, qui rapportent le prix des exportations aux prix des importations, se sont légèrement améliorés en 2004 et 2005, à la différence des termes de l'échange de l'ensemble des biens, qui ont subi les effets de la hausse du prix de l'énergie. Cette évolution paraît conforme aux effets attendus de l'appréciation de l'euro qui, « toutes choses égales par ailleurs », doit s'accompagner d'un redressement des termes de l'échange. En 2004, l'amélioration avait toutefois été modeste au regard de l'importance de la variation de change, la progression des prix des produits manufacturés, à l'exportation comme à l'importation, restant particulièrement mesurée. Orientés à la baisse entre 2001 et 2003, dans un contexte de modération salariale et de forte concurrence étrangère, les prix à l'exportation des produits manufacturés ont retrouvé des rythmes faiblement positifs en 2004 et 2005. Malgré les importantes pertes de compétitivité subies entre 2000 et 2004, en 2005 les exportateurs français ne semblent donc guère avoir profité du répit sur le front du change pour relâcher leurs efforts de marge. Les prix à l'exportation dans l'automobile et la consommation, en hausse en 2004 ont baissé. Ceux des biens intermédiaires, alimentés par l'augmentation du cours des matières premières, ont conservé une orientation positive. La croissance des prix à l'importation des produits manufacturés en 2004 et 2005 a également été peu prononcée. Au final en 2005, comme en 2004, les gains de termes de termes de l'échange sur les produits manufacturés ont donc été relativement faibles, de l'ordre de 1,8 milliard.

Contribution des stocks en baisse et décélération de l'investissement

Un comportement de stockage neutre pour la croissance

Les mouvements de stocks, favorables à l'activité en 2004 (+ 0,6 point de contribution à la croissance du PIB), ont joué un rôle relativement neutre en 2005 (- 0,1 %).

Entre 2001 et 2003, une conjoncture défavorable avait conduit à un comportement de déstockage amputant la croissance d'un point de PIB en cumulé. À la faveur de la reprise, les entreprises ont amplement renouvelé leurs stocks en 2004. En 2005, confrontées au ralentissement de l'activité en début d'année, elles ont ajusté leurs stocks, les jugeant désormais trop lourds.

Au-delà des nécessités d'une gestion en flux tendus, rendue possible par le progrès technique, les évolutions récentes illustrent la nature cyclique des comportements de stockage des entreprises. En cas d'aléas (à la hausse ou à la baisse), leur niveau de stocks désiré se trouvant modifié, elles cherchent à retrouver un niveau jugé souhaitable. Ce niveau désiré dépend notamment de leurs anticipations de demande, ou plus simplement de l'état présent de la demande si elles fondent leurs prévisions sur le passé récent.

En 2004, cet alignement des stocks sur la vigueur de demande avait prévalu. Le stockage avait été particulièrement prononcé dans deux branches d'activité. D'une part, dans l'automobile, où la production française s'était ajustée avec retard à une pénétration étrangère accrue du marché intérieur. D'autre part, dans la filière agricole, où la reconstitution des stocks avait été rendue nécessaire à la suite du déstockage massif lié à la canicule de 2003.

En 2005, l'influence du comportement de stockage sur l'activité a été plus neutre globalement. Même si on a assisté à une accélération du stockage dans certaines branches industrielles, sans doute liée à des anticipations plus favorables de la part des entrepreneurs, le mouvement de stockage a ralenti dans l'automobile où la demande a été moins vigoureuse que prévu. En outre, après la forte reconstitution des stocks de l'an dernier, la filière agricole a déstocké.

L'investissement des entreprises reste dynamique

Après un ajustement à la baisse entre 2001 et 2003, l'investissement des entreprises non financières et des entreprises individuelles a bénéficié en 2004 de perspectives de demande et de conditions de financement plus favorables. En 2005, dans un contexte de coût du crédit toujours très bas, l'évolution de l'investissement est restée favorable, quoiqu'en léger retrait par rapport à 2004 (+ 3,6 %, après + 4,7 %). Ce retrait doit être d'autant plus relativisé qu'il se concentre dans un secteur, celui du BTP.

La croissance de l'investissement productif apparaît au final relativement rapide sur 2005 en moyenne, compte tenu du ralentissement de l'activité enregistré entre la mi 2004 et la mi 2005. De fait, des signes d'essoufflement se sont manifestés à la mi-2004, en réponse à l'érosion des marges des entreprises et aux plus faibles sollicitations de l'activité industrielle. Entre l'été 2004 et l'été 2005, l'investissement des entreprises a fléchi avant de se raffermir au second semestre de 2005, avec la dissipation progressive des incertitudes sur les débouchés.

Le maintien de conditions financières avantageuses, en rendant le financement par endettement particulièrement attractif, a contribué au soutien de l'investissement. En 2005, les taux des crédits nominaux à moyen et long terme accordés aux entreprises sont restés cantonnés à un bas niveau, un peu au-dessus de 3%, soit environ 1 % en termes réels. Ce faible coût de financement a entraîné une accélération des crédits aux sociétés non financières, avec comme conséquence une remontée de leur taux d'endettement, marquant la fin de la phase de désendettement amorcée à partir de 2001. Le taux d'endettement des sociétés non financières, mesuré par le rapport entre leur endettement et leur valeur ajoutée, s'élève ainsi à 107,4 % en 2005 (après 105,3 %). Si certaines entreprises ont préféré puiser dans leurs fonds propres pour se financer, notamment les entreprises cotées du fait des bons résultats des Bourses (hausse du CAC40 de 24 % entre décembre 2004 et décembre 2005 et de 21 % pour le DJ Eurostoxx 50 de la zone euro), le recours à l'emprunt a donc prédominé, conformément à un classique effet de levier².

Par produit, le ralentissement de l'investissement des entreprises non financières se concentre dans la construction : celui-ci se maintient à un niveau proche de celui de 2004, alors qu'il avait fortement progressé l'an passé (+ 0,2 %, après + 5,1 %). Dans un contexte où l'investissement en logement des ménages est resté dynamique et où l'investissement en BTP des administrations publiques a nettement accéléré, il n'est pas exclu que l'investissement en BTP des entreprises ait pâti d'un effet d'éviction, l'offre éprouvant des difficultés à répondre à la demande. Hors BTP, l'investissement des entreprises est généralement resté bien orienté (+ 5,8 % après + 3,1 % en 2004 dans les

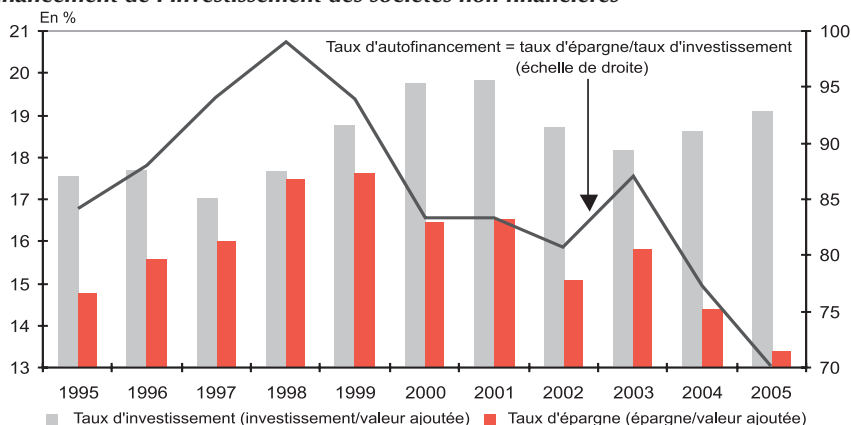
2. Pour financer ses projets d'investissement, une entreprise peut faire appel à ses profits passés (son autofinancement) ou à des financements externes. Quand les taux d'intérêt sont bas, le recours à l'endettement permet d'accroître la rentabilité des fonds propres (donc les dividendes versés aux actionnaires), avec comme contrepartie une majoration du risque porté par les actionnaires.

biens d'équipement, + 5,0 %, après + 6,2 % dans les biens automobiles, + 5,6 %, après + 5,1 % dans les services aux entreprises).

Au final, le redressement du taux d'investissement des sociétés non financières, engagé en 2004, s'est poursuivi en 2005 (*graphique 7*). À 19,1 %, il se situe à 0,7 point en deçà du pic de 2001. À l'inverse, le taux d'épargne des sociétés non financières³ a rétrogradé à 13,4 % en 2005 (14,4 % en 2004). Cette érosion s'explique d'abord par le tassement du taux de marge des entreprises (- 0,7 point, à 30,2 % en 2005) dans un contexte où le reflux des gains de productivité et l'alourdissement des consommations intermédiaires l'ont emporté sur la modération salariale. Elle s'explique également par la poursuite d'une politique généreuse de distribution des dividendes au détriment de l'autofinancement, et par l'alourdissement des prélèvements fiscaux. En particulier, les paiements effectués au titre de l'impôt sur les sociétés ont augmenté sensiblement, sous l'effet de la modification du mode de calcul du versement du quatrième acompte. Au final, la décreue du taux d'épargne des SNFEI, conjuguée à une hausse de leur taux d'investissement, a conduit à une baisse de leur taux d'autofinancement.

Graphique 7

Le financement de l'investissement des sociétés non financières



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Malgré un taux d'autofinancement plus réduit, l'endettement a permis aux entreprises de reprendre leurs opérations de croissance externe. En effet, après quatre années de mise en sommeil, pendant lesquelles elles ont reconstitué leur trésorerie, l'accès à des liquidités peu onéreuses s'est accompagné d'une reprise des mouvements de fusions et d'acquisitions.

Allègement du poids des charges financières malgré la montée de l'endettement

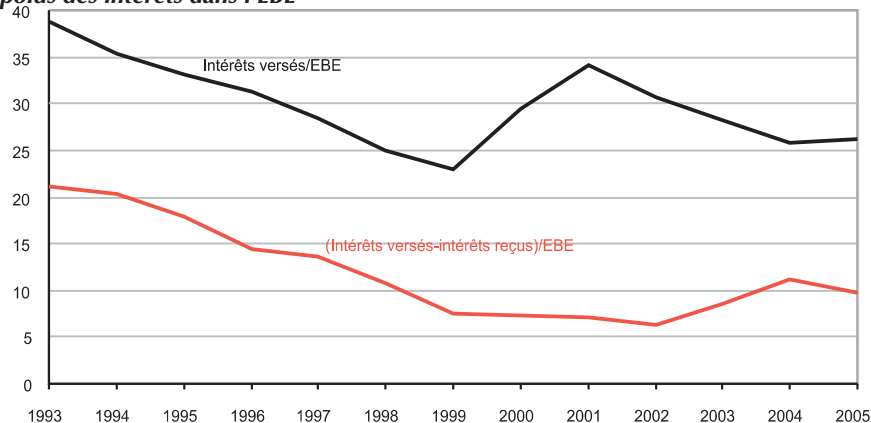
En 2005, la tendance au repli des intérêts versés par les sociétés non financières ob-

3. Le taux d'épargne des SNF, qui rapporte leur épargne brute à leur valeur ajoutée, est un indicateur de profit. Son évolution peut diverger de celle du taux de marge car le passage de l'excédent brut à l'épargne suppose, notamment de tenir compte des intérêts nets versés par les SNF ainsi que de l'impôt sur les sociétés.

servée depuis 2002 s'est interrompue car le recours plus important à l'endettement a accru leurs charges d'intérêts (*graphique 8*). Ces charges ont représenté 26,2 % de leur excédent brut d'exploitation (25,8 % en 2004). Le solde net (intérêts versés diminués des intérêts reçus) rapporté à l'EBE, en hausse les deux années précédentes, s'est toutefois tassé à 10,1 % (11,2 % en 2004) en raison de l'augmentation des intérêts perçus par les sociétés non financières.

Graphique 8

Le poids des intérêts dans l'EBE



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Une activité manufacturière peu dynamique

En 2005, la production et la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière ont peu progressé en volume (respectivement + 0,3 %, après + 2,0 % et + 1,5 %, après + 1,9 %). Ce résultat en demi-teinte s'explique d'abord par des exportations peu dynamiques : les exportations de produits manufacturés qui avaient montré des signes de reprise à la fin de 2004, ne se sont redressées que tardivement, au second semestre 2005. Les industriels ont également souffert d'une concurrence forte sur les marchés intérieurs.

Au sein de cet ensemble, les industries de biens de consommation et, dans une moindre mesure de biens d'équipement, s'inscrivent à contre-courant : bénéficiant d'une demande des ménages et des entreprises dynamiques, elles voient leur production comme leur valeur ajoutée accélérer. Dans les biens intermédiaires, l'activité stagne. Le secteur automobile, où la production en volume s'est repliée, a vu sa valeur ajoutée baisser fortement (- 3,0 %, après + 4,3 %).

L'activité dans les services principalement marchands a été à peine plus dynamique que celle de l'industrie manufacturière (progression de + 1,8 % de leur valeur ajoutée en volume, après + 2,3 %). Plus centrées sur le marché intérieur et moins dépendantes des matières premières, ces branches ont mieux résisté. Les services aux entreprises ont conservé de l'allant en raison du redressement des activités de conseil et d'assistance. Les services aux particuliers, pourtant soutenus par la reprise de la consommation des ménages en activités de loisirs, ont connu une croissance plus modérée. L'évaluation de la production des activités non marchandes notamment dans le domaine de la santé est plus délicate comme l'indique l'*encadré 4*.

Encadré 4

La nouvelle méthode de partage volume-prix de la production de santé non marchande

Les activités non marchandes de l'économie nationale ne donnent pas lieu, par définition, à transaction sur un quelconque marché. Pour cette raison, l'activité de la sphère non marchande de l'économie est évaluée conventionnellement en comptabilité nationale par la somme des coûts, principalement des salaires et consommations intermédiaires, concourant à la production du service non marchand. Ainsi mesurée, la valeur ajoutée de la sphère non marchande (ie sa production moins ses consommations intermédiaires) représente environ 18 % de la valeur ajoutée de l'ensemble de l'économie. Si cette règle comptable permet de définir sans ambiguïté la production de service non marchand en valeur (au prix de l'année courante), l'évaluation de son volume (la production au prix de l'année précédente) est plus délicate.

Traditionnellement, on distingue deux types de méthodes permettant de faire le partage volume-prix de la production de services non marchands. Les premiers types de méthodes sont qualifiés de méthodes de type « input » : le partage volume/prix de la production est obtenu par estimation du volume des facteurs de production. Les autres méthodes sont de type « output » : le partage volume/prix est effectué à partir d'indicateurs directs d'activité.

Une décision de la Commission européenne du 17 décembre 2002 a enjoint les États membres de l'Union européenne de mesurer dans leurs comptes nationaux le volume de la production suivant des méthodes standardisées avant la mi-2006, en proscrivant les méthodes « input » au profit de méthodes « output » pour les services non marchands d'éducation et de santé. L'INSEE s'est conformé à cette décision pour ce qui concerne le volume de production non marchande d'éducation à l'occasion de la publication de la base 2000 le 20 mai 2005 (pour une description de la méthode appliquée, voir pages 141 à 144 de l'Economie française 2005-2006).

Restait à opérer le changement de méthode pour ce qui concerne le volume de production de santé non marchande ; ceci est fait cette année, à l'occasion de la publication de la campagne de

comptes 2006. Jusqu'alors estimées selon une méthode de type « input », les séries de volume de production de santé non marchande ont été revues par application d'une méthode de type « output ». En accord avec l'INSEE, celle-ci a été définie et réalisée par la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) du Ministère de la santé et des solidarités. Cette méthode sera désormais utilisée conjointement dans le cadre central des comptes nationaux et dans le compte satellite de la santé.

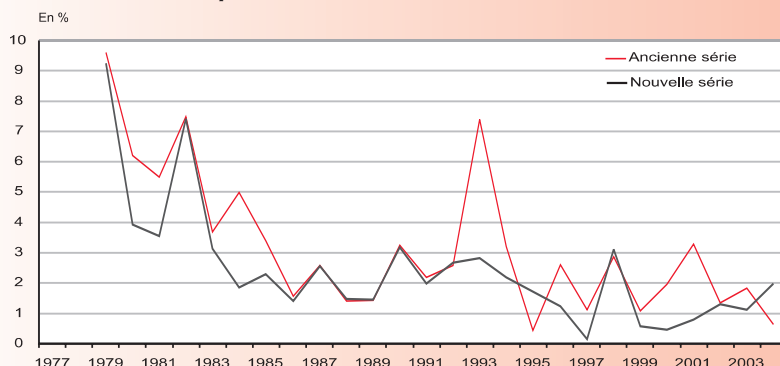
La nouvelle approche « output » consiste à élaborer un indice de volume de la production en pondérant par leurs coûts relatifs les indices de variation de multiples indicateurs d'activité hospitalière fournis par l'enquête « Statistique Annuelle des Établissements » (SAE), réalisée par la DREES, ainsi que des indicateurs d'activité obtenus via le « Programme de médicalisation des systèmes d'information » (PMSI). Ces données ne sont disponibles qu'à partir de 1997.

Plus précisément, la production de santé non marchande des hôpitaux se décompose en un certain nombre de traitements, que l'on peut répartir en trois grands postes : les soins de court séjour médical-chirurgie-obstétrique (MCO), les soins de suite et de réadaptation (SSR) et la psychiatrie.

- Pour les soins de court séjour, la méthode utilise de façon fine les données du PMSI, qui fournit par Groupe Homogène de Malades (GHM, au nombre de 600) des nombres de séjours et de journées (dont on retient des indices de quantité), ainsi que des coûts unitaires par séjour (retenus pour la pondération). On peut donc construire un véritable indice de volume.
- Pour les soins de suite et de réadaptation ainsi que la psychiatrie, faute d'information plus complète, on se contente d'indicateurs de quantité (nombre d'entrées en hospitalisation complète et partielle) tirés de la SAE.

Graphique

Évolution en volume de la production non marchande de santé



Source : Insee, comptes nationaux

Cette méthode a été mise en œuvre depuis 1998 jusqu'au compte définitif de l'année 2003. Les données qu'elle utilise ne sont en effet pas encore disponibles pour l'établissement des comptes semi-définitif 2004 et 2005. A l'avenir, elle sera donc implémentée à l'occasion de chaque compte annuel définitif, voir dès le compte semi-définitif si le délai de disponibilité des données s'améliore.

Hors la période 1998-2003, faute d'alternative possible, ce sont des méthodes de type « input » qui restent utilisées. Cependant, les séries publiées le 19 mai 2006 sont révisées sur l'ensemble de la période, car les comptes nationaux ont repris dans le cadre central le chiffrage que la DREES effectuait jusqu'alors pour le seul compte satellite de la santé. En effet, sur la période 1998-2003, le chiffrage « input » que pratiquait la DREES s'avère plus proche des résultats obtenus via la méthode « output » ; il en constitue donc une meilleure approximation. Plus précisément :

- ❑ en 1978 et 1979, l'indice de prix retenu est celui du prix de journée hospitalier
- ❑ de 1980 à 1997, les indices des prix à la consommation et de traitement brut hospitalier ont été utilisés pour déflater respectivement les consommations intermédiaires et les salaires
- ❑ en 2004 et 2005, chaque coût de production a été déflaté séparément de façon fine ; les estimations ainsi obtenues restent provisoires et seront remplacées par la mise en œuvre de la méthode « output » à mesure que les données d'activité deviendront disponibles.

Par rapport aux séries jusqu'alors disponibles, l'ensemble de ces changements conduit à réviser à la baisse la progression annuelle moyenne de la production en volume de santé non marchande de l'ordre de 0,8 point sur la période 1979-2004.

Note

1. La production marchande regroupe notamment la médecine libérale et les cliniques privées.

Rechute de l'activité dans l'agriculture et les IAA

En 2004, la valeur ajoutée agricole avait faiblement progressé en valeur. La forte croissance des volumes (+ 21,0 %) avait été compensée par une baisse des prix équivalente, ce qui ne faisait que marquer un retour à la normale après la canicule de 2003. En 2005, l'activité agricole s'est à nouveau nettement dégradé (- 7,9 % en valeur et - 11,2 % en volume), le repli des volumes récoltés (notamment de céréales et de vins) ne s'accompagnant pas d'un relèvement suffisant des prix.

De leur côté, les industries agroalimentaires ont subi un fléchissement prononcé de leur activité en valeur (- 12,1 %), les volumes augmentant modérément (+ 1,5 %).

La construction bénéficie d'une demande soutenue des ménages et des administrations publiques

En 2004, l'activité dans la construction (y compris travaux publics), favorisée par la bonne orientation du marché de l'immobilier, avait montré un certain tonus (+ 3,7 % pour la production en volume). En 2005, la production de la branche a continué de bien se porter, même si elle a ralenti quelque peu (+ 2,3 %). Les mises en chantier de logements neufs ont atteint un niveau historique (410 000 logements en cumul sur l'année). Le volume de la valeur ajoutée ralentit un peu plus, du fait d'un recours toujours accru aux services intérimaires. Toutefois, cette valeur ajoutée demeure dynamique en valeur (+ 5,7 %, après + 10 % en 2004 et + 5,7 % en 2003), la croissance des prix témoignant de la persistance de goulets d'étranglement liés notamment au manque de main-d'œuvre qualifiée.

La FBCF en construction des administrations s'est accélérée. La FBCF logement des ménages, qui regroupe les travaux de gros entretien et les achats de logements neufs, a poursuivi son expansion (+ 4,1 % en volume, après + 4,0 % en 2004). Elle a continué à bénéficier d'une demande de logements soutenue de la part des ménages, bien qu'en léger retrait par rapport à 2004. Si les dépenses en travaux d'entretien ont été relativement inertes, les achats de logements neufs ont représenté la composante la plus dynamique. Enfin, la FBCF des entreprises a ralenti, peut-être par un effet d'éviction.

En France, les prix des logements neufs, tels qu'ils sont retracés dans la comptabilité nationale⁴, ont crû de 2,4 % en 2005, après + 4,8 % en 2004, ce qui porte leur hausse à plus de 20 % depuis 1998. La dérive des prix de l'immobilier résidentiels, qui fait référence au prix des logements anciens, a été nettement plus importante. Depuis 1998, les prix de l'immobilier résidentiel ont connu une croissance rapide dans la plupart des pays occidentaux (à l'exception notable de l'Allemagne et du Japon), faisant craindre l'existence d'une bulle immobilière. En France, les prix des logements anciens ont plus que doublé entre 1998 et 2005. Malgré une décélération en fin d'année, ils ont encore progressé de près de 15 % en 2005.

Cette flambée des prix de l'immobilier a reflété un déséquilibre croissant entre une demande de logements soutenue et une offre plus lente à s'ajuster du fait de la rareté des terrains constructibles et de contraintes de main-d'œuvre. Si depuis 1998, la hausse

4. Dans la comptabilité nationale, par convention, les prix des logements neufs sont évalués au prix de la construction. De ce fait, la hausse des prix de l'immobilier s'enregistre en grande partie sur celui des terrains sur lesquels ils sont bâtis, qui est décrite dans les comptes de patrimoine. Au cours des dernières années, la valeur des terrains bâtis a considérablement augmenté.

des prix de l'immobilier a été quatre fois plus rapide que celle du revenu réel disponible des ménages, la capacité d'achat des ménages (mesurée par le nombre maximum de m² pouvant être acheté par un ménage doté du revenu disponible moyen) est restée convenable grâce à des conditions financières très favorables. Les taux d'intérêt réels fixes immobiliers sont revenus de plus de 6 % à moins de 3 % en 2004 et 2005. En même temps, les crédits à l'habitat se sont fortement développés, avec notamment une croissance à deux chiffres en moyenne en 2004 (+ 14,6 %) et 2005 (+ 12,2 %). Enfin, la durée des prêts immobiliers s'est allongée, passant de 15 ans en 1999 à 17 ans en 2004. Pour sa part, le taux d'endettement immobilier des ménages français, de 30 % de leur revenu disponible en 1998, est monté à 45 % en 2005. Les deux tiers de l'endettement des ménages français s'expliquent ainsi par l'acquisition d'un logement. Si cette proportion correspond à la moyenne des pays de la zone euro, elle dépasse 90 % aux Pays-Bas et se limite à moins de 50 % en Italie, l'Allemagne se situant comme la France dans une position intermédiaire. De nombreux facteurs sont à l'origine de telles disparités, comme le niveau de PIB par habitant (l'endettement immobilier croît avec le niveau de vie), la démographie, le taux de chômage, les caractéristiques des prêts (taux fixes ou taux variables).

Redémarrage progressif de l'emploi

L'année 2005 a vu l'amorce d'une reprise de l'emploi salarié après la stagnation de 2004. L'emploi salarié s'est élevé à 22,175 millions de personnes en équivalent temps plein au quatrième trimestre 2005, après 22,125 millions au quatrième trimestre 2004, soit une hausse de 50 000 (+ 30 000 en 2004). Les créations d'emplois dans les branches marchandes (+ 43 000) ont été nettement supérieures à celles des services principalement non marchands (+ 7 000). Le phénomène inverse s'était produit en 2004, la faible hausse de l'emploi marchand (+ 8 000) contrastant avec des créations plus nombreuses dans les services principalement non marchands⁵ (+ 22 000). Sur la période, la hausse du nombre de salariés disposant d'un emploi (+ 74 000) a été plus importante en raison du recours croissant aux emplois à temps partiel, ce qui porte à 22,835 millions le nombre de personnes physiques occupant effectivement un emploi salarié.

En moyenne annuelle et en équivalent temps plein, l'emploi total a augmenté de 58 000 personnes en 2005 (+ 12 000 en 2004), soit une hausse de + 0,2 % par rapport à 2004. Les branches marchandes non agricoles ont constitué le principal vecteur des créations d'emplois alors que dans les services principalement non marchands les effectifs ont faiblement augmenté.

Conformément au cycle traditionnel de productivité, la reprise de l'activité ne s'est pas traduite immédiatement par des embauches supplémentaires dans le secteur marchand. L'emploi concurrentiel ne s'est véritablement réanimé qu'en 2005 avec une légère accélération au dernier trimestre (+ 0,2 %).

En 2005, la politique de l'emploi a exercé un effet légèrement positif en termes de flux sur l'emploi marchand⁶, du même ordre de grandeur qu'en 2004. La loi du 18 janvier 2005 de programmation pour la cohésion sociale a profondément modifié les dispositifs existants, notamment le contrat initiative emploi (CIE) et le contrat insertion - revenu

5. Éducation, santé, action sociale et administration.

6. Voir Insee (2006) - Note de conjoncture, mars, pp 93 à 94.

minimum d'activité (CI-RMA). Les sorties de l'ancien CIE ont été globalement compensées par la montée en charge du nouveau dispositif et l'effet du CMI-RMA est resté limité. En revanche, le développement des contrats en alternance a eu un effet positif sur l'emploi marchand. Ce dernier a également bénéficié de l'instauration du contrat nouvelle embauche (CNE), mesure phare du « Plan d'urgence pour l'emploi ». Ce contrat à durée indéterminée, qui s'adresse aux entreprises de moins de 20 salariés, vise à apporter plus de flexibilité au marché du travail, grâce à des procédures de licenciement facilitées durant les deux premières années suivant l'embauche, en l'échange de l'instauration de nouvelles garanties (revenu de remplacement, aide au retour à l'emploi). Depuis leur entrée en vigueur au 1er septembre, les CNE représenteraient environ 10 % du total des déclarations d'embauche dans les entreprises de moins de vingt salariés. À ce stade, il est cependant difficile d'avancer un chiffre précis de leur impact sur l'emploi, net des effets d'aubaine ou de substitution⁷.

Malgré la croissance de l'activité, le recul des effectifs salariés dans l'industrie manufacturière, mesuré en équivalent temps plein, s'est poursuivi en 2005 (- 2,7 %, après - 3,5 % en 2004). Tendence lourde de ces dernières décennies, cette évolution reflète surtout les hausses de productivité liées à la forte intensité capitaliste du secteur manufacturier. En 2005, le tertiaire marchand (+ 0,8 %, après + 0,5 %) et la construction (+ 2,1 %, après + 2,3 %) ont été les principaux pourvoyeurs d'emplois salariés. Au sein des services marchands, les services aux entreprises (+ 1,5 %) et aux particuliers (+ 0,8 %) affichent les meilleures performances. Sur les cinq dernières années l'emploi y a progressé d'environ 2 % l'an. En 2005, ces deux branches représentaient plus du quart de l'emploi total.

Dans les branches principalement non marchandes, l'emploi s'est stabilisé, après une progression de 0,6 % en 2004. De fait, le redressement des emplois non aidés a été occulté par le recul du nombre de bénéficiaires d'emplois aidés. Après la chute des emplois aidés non marchands les deux années précédentes, la baisse a cependant été moins marquée en 2005 grâce à la mise en place à partir du deuxième trimestre du Plan de cohésion sociale. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), en faveur des personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et le contrat d'avenir (CAV), destiné aux personnes bénéficiant de minima sociaux, ont permis la création de respectivement 131 000 et 15 000 emplois en 2005. Ces deux nouveaux contrats sont venus remplacer les contrats emplois solidarités (CES) et les contrats emplois consolidés (CEC). Leur montée en charge progressive n'a cependant pas contrebalancé sur l'ensemble de l'année les sorties des dispositifs antérieurs.

Fléchissement des gains de productivité

En 2005, la croissance de la productivité par salarié dans la sphère marchande a ralenti, revenant à + 1,1 %, après + 2,6 % en 2004. Une telle évolution paraît conforme au cycle de productivité qu'engendrent les délais d'adaptation de l'emploi aux fluctuations de la demande et de la production. Si à long terme, la productivité est alimentée par le pro-

7. La note de conjoncture de mars 2006 de l'Insee évalue de façon conventionnelle cet impact de 10 à 20 000 emplois nets au 4^{ème} trimestre 2005. Il n'est possible actuellement de réaliser qu'une évaluation ex ante de l'impact des CNE, ce qu'ont fait Pierre Cahuc et Stéphane Carcillo (2006), « Que peut-on attendre des Contrats Nouvelle Embauche et Première Embauche ? », document de travail du Crest. Leur effet total, compris entre 50 000 et 100 000 emplois nets, est estimé à partir d'un modèle théorique de simulation. Cet effet net positif est enregistré principalement sur la première année suivant l'instauration de la mesure.

grès technique, ses fluctuations sont en effet à court terme fonction de la position de l'économie dans le cycle. Lors des phases d'expansion, la productivité du travail tend à s'accélérer car les effectifs s'ajustent avec retard au redressement de l'activité. À partir de la mi-2003, puis en 2004, la reprise de la croissance a ainsi conduit ainsi à des gains de productivité substantiels. En 2005, même si les créations d'emploi sont restées peu nombreuses, le tassement de la croissance a pesé sur les gains de productivité.

Tableau 2
Croissance, productivité et coûts salariaux unitaires

	2002	2003	2004	2005
Branches marchandes				
Salaire par emploi	2,7	2,6	3,7	3,0
Productivité par emploi (1)	- 0,1	1,4	2,6	1,1
Coût salarial unitaire	2,7	1,5	0,8	1,5
Industrie manufacturière				
Salaire par emploi	3,2	2,4	3,8	2,6
Productivité par emploi (1)	2,7	3,7	4,8	4,0
Coût salarial unitaire	0,2	- 0,7	- 1,1	- 1,3
Autres branches marchandes				
Salaire par emploi	2,6	2,7	3,7	3,1
Productivité par emploi (1)	- 0,8	0,8	2,1	0,5
Coût salarial unitaire	3,4	2,0	1,4	2,2

Source : Insee, *comptes nationaux* - base 2000.

(1) Emplois en équivalent temps plein.

Entre 1998 et 2001, la productivité du travail par emploi avait fortement baissé sous l'effet d'un ensemble de facteurs contribuant à enrichir la croissance en emplois (exonérations de charge sur les bas salaires, développement du temps partiel, mise en œuvre des 35 heures). Depuis 2002, les gains de productivité se sont redressés pour retrouver un rythme un peu supérieur à leur tendance de long terme en 2004.

Dans les branches manufacturières, la croissance de la productivité par salarié à temps complet est traditionnellement élevée : plus de 4 % en moyenne sur les dix dernières années. Après une accélération en 2004 (+ 4,8 % contre + 3,7 % l'année précédente), sa progression a été ramenée à 4,0 % en 2005, un rythme proche de sa progression tendancielle. Dans les branches marchandes non manufacturières, représentant 80 % de la valeur ajoutée marchande, les gains de productivité sont revenus à + 0,5 % en 2005, après + 2,1 % en 2004.

Selon Eurostat, la France se situerait au premier rang des pays européens en termes de productivité par personne employée comme de productivité horaire du travail⁸. Sa productivité horaire dépasserait celle des États-Unis. Le calcul d'une "productivité horaire structurelle", en appliquant à l'Union européenne les caractéristiques du marché du travail américain, redonnerait l'avantage aux États-Unis, la France conservant son avantage par rapport à ses partenaires européens.

8. Voir bibliographie.

Modération de la hausse des rémunérations

Confinée à + 0,8 % en 2004, la hausse des coûts salariaux unitaires (CSU) dans les branches marchandes s'est accélérée en 2005 pour atteindre + 1,5 %. Cette accélération s'explique par le ralentissement des gains de productivité, alors que la croissance du salaire moyen par tête⁹ s'est modérée (+ 3,0 %, après + 3,7 %) et que le taux de charges sociales pesant sur les entreprises s'est allégé.

Après des évolutions contenues entre 2001 et 2003 compte tenu d'un contexte conjoncturel morose, mais aussi du fait des accords passés à l'occasion de la réduction du temps de travail (RTT), le salaire moyen par tête (SMPT) du secteur marchand a accéléré sensiblement en 2004. Le redressement conjoncturel ainsi que le processus de convergence des SMIC ont contribué à cette accélération. Le ralentissement de l'activité enregistré entre la mi-2004 et la mi-2005 a contribué à freiner le SMPT en moyenne en 2005. Sa progression reste néanmoins dynamique au regard des évolutions antérieures. Plusieurs éléments ont pu contribuer à ce dynamisme : diminution du chômage en cours d'année, offrant un terrain plus favorable aux salariés lors des négociations salariales ; dernière étape du relèvement des SMIC horaires dans le cadre du processus de convergence des salaires minimum ; versement d'une prime exceptionnelle d'intéressement dans certaines entreprises.

Les évolutions des coûts salariaux unitaires dans l'industrie manufacturière et dans les autres branches marchandes ont divergé. Dans l'industrie manufacturière, plus exposée à la concurrence internationale et où le progrès technique est habituellement plus rapide, les ajustements d'effectifs se sont poursuivis et la baisse des coûts salariaux unitaires engagée depuis 2003 s'est intensifiée en 2005 (- 1,3 %, après - 1,1 %). Les gains de productivité sont restés élevés tandis que la croissance du salaire moyen par tête a été moins vive. Au contraire, dans les autres branches marchandes, dégagant traditionnellement de faibles gains de productivité, les coûts salariaux unitaires se sont accélérés. Dans la fonction publique, le salaire moyen par tête a progressé de + 2,2 % en 2005 (après + 1,9 % en 2004). Il a bénéficié d'une revalorisation du point de la fonction publique de 0,9 % en moyenne annuelle (+ 1,8 % en glissement annuel), d'une refonte de la grille des catégories C et d'une prime exceptionnelle de 1 % attribuée aux agents occupant le dernier échelon de leur grade depuis 3 ans.

Pour la seconde année consécutive, le taux de charges sociales employeur s'est inscrit en baisse. Aux mesures d'allègements de cotisations sociales dues à la montée en charge du dispositif Fillon, se sont ajoutés les allègements de charge ciblés sur les restaurateurs.

Inflexion à la baisse du taux de chômage

Fin 2005, le nombre de chômeurs au sens du BIT s'est établi à 2 622 000 personnes en France métropolitaine, soit une baisse de 124 000 personnes par rapport à 2004 (en 2003 le nombre de chômeurs s'était replié de 17 000 personnes). De 10 % à la fin 2004, le taux de chômage a fini l'année à 9,6 %.

Ce retournement du chômage a reflété le plus grand dynamisme conjoncturel de l'emploi. De plus, les évolutions démographiques liées au vieillissement de la population

9. Le SMPT tient compte de l'ensemble des rémunérations des agents, en particulier des mesures catégorielles, des promotions individuelles et des effets de structure.

ont conduit à ralentir la progression de la population active. Supérieure à 1% l'an en moyenne dans les années 1970, la hausse de la population active a diminué de moitié dans les années 1990. La part des 15-24 ans dans la population active s'est amenuisée tandis que celle des plus de 55 ans a augmenté à partir de 2001. En 2005, la population active au sens de la comptabilité nationale a légèrement baissé après une faible hausse en 2004. L'arrivée à l'âge de la retraite des premières générations du baby boom et les départs à la retraite anticipée avant 60 ans pour carrière longue (travailleurs ayant débuté leur carrière professionnelle avant 16 ans et ayant validé 42 annuités pour leur retraite) ont contribué à réduire la population active malgré les effets liés aux prolongations d'activité dus au système de surcote mis en place lors de la réforme des retraites de 2003. Les évolutions l'ont emporté sur les effets de flexion liés à la baisse du chômage¹⁰.

La hausse du taux de chômage des 15 à 24 ans, particulièrement nette depuis 2001 (passant de 18,9 % à la fin 2001, à 22,1 % à la fin 2005), a été enrayée en cours d'année. Plus nombreux à occuper des emplois temporaires (plus d'un jeune actif sur cinq occupe un emploi temporaire comme un travail d'intérimaires ou un emploi à durée déterminée), les jeunes ont été les premiers touchés par le ralentissement de l'activité économique intervenu entre la mi-2004 et la mi-2005. Dans un contexte difficile, les entreprises ont moins recouru à ce type de contrats, utilisé pour amortir les aléas conjoncturels. Toutefois, le redémarrage de l'activité au second semestre de 2005 et la mise en œuvre pendant l'été du Plan d'urgence pour l'emploi (primes à l'embauche dans les secteurs en difficulté, contrats nouvelle embauche, accueil par l'ANPE de 57 000 jeunes au chômage depuis plus d'un an) se sont accompagnés d'un repli du chômage des jeunes à compter du troisième trimestre. Leur taux de chômage a ainsi baissé de 0,4 point entre la fin 2004 et la fin 2005, à 22,1 %. Ce taux reste supérieur de plus de 4 points au taux de chômage moyen des pays de la zone euro.

Le chômage des plus de 49 ans, en hausse depuis 2001, a entamé sa décrue plus précocement, à partir de 2004, du fait de la montée en puissance des départs à la retraite pour carrière longue. Il est ainsi revenu à 6,7 % en fin d'année 2005, après 7,2 % en fin d'année 2004.

Baisse de l'inflation malgré le renchérissement des cours pétroliers

Malgré un renchérissement substantiel des prix énergétiques, la hausse des prix à la consommation, stabilisée à 2,1 % en moyenne en 2004, s'est réduite à + 1,8 % en 2005. L'inflation s'est accélérée au deuxième et troisième trimestre sous la poussée des prix du pétrole, atteignant un pic à + 2,2 % en glissement annuel en septembre (+ 1,6 % en janvier), avant de rétrograder à + 1,5 % en décembre. Contrairement à l'indice des prix à la consommation, la croissance du déflateur de la dépense de consommation des ménages issu de la comptabilité nationale, tirée par les hausses de loyers, s'est légèrement

10. La baisse du chômage a pu inciter les jeunes à intégrer le marché du travail et dissuader les travailleurs les plus âgés de s'en retirer.

accélérée (+ 2 %, après + 1,9 % en 2004)¹¹.

Le tassement de l'inflation s'explique principalement par le recul de l'inflation sous-jacente¹² (+ 1 % en 2005, après + 1,7 % en 2004), effectif à partir de la mi-2004, et par l'absence de nouveau relèvement du prix du tabac. La baisse de l'inflation sous-jacente résulte de l'évolution particulièrement modérée des prix des produits manufacturés (- 0,5 % en 2005, après + 0,2 % en 2004 et 2003), reflétant un comportement très sage des prix dans la grande distribution. Suite aux accords passés le 17 juin 2004 entre les représentants des industriels et de la grande distribution, la croissance des prix dans la grande distribution (notamment les prix des produits de marques), est revenue sur une pente négative pour finalement s'établir à - 0,6 % en moyenne en 2005 (après + 1,1 % en 2004). Outre la composante manufacturière, la maîtrise de l'inflation sous-jacente renvoie à la légère baisse des prix alimentaires hors produits frais (- 0,2 %, après + 1,4 % en 2004). Enfin, l'absence de relèvement du prix du tabac en 2005, après les hausses massives de 2004 (majorant l'inflation de 0,5 point), a fortement pesé sur l'évolution de l'indice global des prix à la consommation.

À l'opposé, les prix dans les services ont conservé leur rythme de croisière, un peu inférieur à 3 %, adopté depuis 2002 (+ 2,6 % en 2005 comme en 2004). En 2005, l'accélération des prix des loyers et des transports a été compensée par des évolutions plus mesurées dans les communications et les autres services. En dépit de signes d'apaisement en fin d'année, la hausse des loyers enclenchée depuis 2002, s'est poursuivie en 2005. Elle a atteint + 3,5 % en moyenne sur 2005 (+ 3,1 % en 2004), soit une hausse cumulée de 13 % sur les cinq dernières années. Par ailleurs, le prix des transports, alimenté par le renchérissement de l'énergie, a augmenté de 4,4 % (+ 3,4 % en 2004). Dans les services de santé, la hausse des prix a été à peine supérieure à celle de 2004 (+ 1 %, après + 0,8 %) car la réforme de l'assurance maladie n'a eu qu'un faible impact sur l'indice des prix à la consommation¹³.

En 2005, la croissance des prix de l'énergie s'est renforcée sous l'effet d'une forte hausse des cours pétroliers, mais aussi du cours des matières premières non énergétiques. Malgré un répit à partir de l'automne suite au rétablissement progressif de l'offre mondiale de pétrole, le prix du baril de pétrole brut a dépassé 54 dollars en moyenne en 2005, après 38 dollars en 2004, soit une hausse de 42 % (+ 33 % en 2004). Néanmoins, la hausse substantielle du prix du pétrole brut ne se retrouve que partiellement dans les prix à la consommation. La composante « produits pétroliers » de l'indice, affiche une augmentation de 15,3 % en 2005 (+ 8,6 % en 2004), soit une contribution de + 0,6 point à l'inflation. Malgré une hausse des marges de raffinage, l'existence de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) a conduit à une croissance des prix des produits consommés par les ménages (essence, gazole, fioul domestique) plus faible

11. La progression moins rapide de l'inflation relativement au déflateur de la consommation des ménages vient d'une divergence de champs. À la différence du déflateur, l'indice des prix à la consommation ne couvre ni les loyers imputés des propriétaires occupant leur logement, ni les marges des banques sur les taux d'intérêt, comptabilisées à partir de 2004 dans la dépense de consommation finale des ménages.

12. Hors tarifs publics et produits à prix volatils, comme les produits frais, l'énergie ou le tabac, corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières.

13. D'une part, l'application du forfait de 1 euro par consultation entraîne une baisse des remboursements de la sécurité sociale mais ne modifie pas le prix brut des actes médicaux qui entrent dans le calcul de l'IPC. D'autre part, la hausse du forfait hospitalier (passage de 13 à 14 euros en janvier 2005) n'a pas d'impact sur l'IPC car les services hospitaliers ne font pas partie du champ couvert par cet indice. Par ailleurs la revalorisation des actes chirurgicaux à partir d'avril 2005 a une faible incidence sur l'IPC.

que celle du cours du brut¹⁴. En raison de faibles possibilités de substitution à court terme entre les différents types d'énergie, la hausse des prix des produits pétroliers s'est traduite par un surcroît de dépenses des ménages en produits pétroliers, qu'on peut évaluer à 100 euros par ménage en 2004 et à 200 euros en 2005¹⁵. Les ménages à revenus modestes, consacrant proportionnellement une part plus importante de leur budget aux dépenses en produits énergétiques, ont été davantage affectés.

Freinage du pouvoir d'achat des ménages

En 2005, la croissance du revenu disponible brut des ménages a ralenti d'un point, pour revenir à 3,1 %. Compte tenu de la hausse du prix des dépenses de consommation, la progression du revenu réel disponible des ménages a été ramenée à 1,1 %, après un chiffre révisé de + 2,2 % en 2004 et + 0,9 % en 2003 (*encadré 5*).

Encadré 5

Révision à la hausse du revenu disponible des ménages en 2003 et 2004

Les comptes nationaux annuels sont publiés chaque année au printemps. La publication au printemps de l'année *n* du compte provisoire de l'année (*n* - 1) est l'occasion de revisiter l'année (*n* - 2), dont les comptes sont alors réputés semi-définitifs, et l'année (*n* - 3), dont les comptes deviennent définitifs. Ces versions successives bénéficient de la mise à disposition de sources statistiques ou administratives plus fiables. L'Économie française présente donc dans cette édition les comptes provisoires de 2005, ceux semi-définitifs de 2004 et définitifs de 2003. La révision des comptes 2003 et 2004 a conduit à revoir sensiblement à la hausse le revenu disponible des ménages et par là-même leur pouvoir d'achat. Les changements ont porté à la fois sur les revenus d'activité, les revenus nets de la propriété et les transferts.

En 2004, l'évolution des revenus d'activité des ménages (salaires et traitements bruts, augmentés de l'excédent brut d'exploitation) a été révisée à la hausse de + 0,5 point (+ 4,3 milliards en évolution) par rapport au compte provisoire, pour atteindre 3,8 %. La croissance des salaires a été plus forte que prévue (+ 3,5 %, soit une ré-

vision de + 0,7 point), de même que celle de l'excédent brut des ménages hors entreprises individuelles (+ 6,7 %, soit une révision de + 1,1 point) du fait notamment de la réévaluation du montant des loyers¹. En revanche, la progression du revenu mixte des entreprises individuelles a été revue à la baisse (+ 2,4 %, soit une révision de - 1,4 point). En 2003, l'évolution du revenu d'activité est peu modifiée, la révision à la hausse des salaires étant compensée par une révision en baisse du revenu mixte des entreprises individuelles.

À la révision sur les revenus d'activité en 2004 se sont ajoutées celles sur les revenus nets de la propriété (+ 1,9 milliard en évolution) et les transferts nets reçus (+ 4,6 milliards). Le surplus de transferts reçus a notamment reflété la révision à la baisse des primes d'assurance payées par les ménages et à la hausse des indemnités versées (mieux estimées au compte semi-définitif grâce à la disponibilité du compte complet des sociétés d'assurance). Sur 2003, les revenus de la propriété reçus sont très fortement réévalués (+ 11 milliards) ; toutefois, sur ce revenu supplémentaire, 4 milliards ne jouent pas sur

14. Deux types de taxes s'appliquent aux différents produits pétroliers : la TVA et la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP). Or, contrairement à la TVA, la TIPP s'applique non pas sur une valeur mais sur un volume physique (qui plus est en recul en 2005), d'où un effet amortisseur sur les prix à la pompe. Une partie importante du prix TTC est donc inerte quand le prix du pétrole brut varie et il faut diviser par quatre environ la variation du prix HT pour estimer celle du prix TTC.

15. Voir Insee (2005), Note de conjoncture, décembre, page 26

leur pouvoir d'achat, car ils ne font que compenser une révision à la hausse du prix des services financiers que les ménages ont indirectement payé, sous forme de marges de taux d'intérêt, aux institutions financières auprès desquelles ils effectuent leurs dépôts et contractent leurs crédits.

Au final, la croissance du revenu disponible brut des ménages en valeur a été revue à la hausse de + 1,0 point en 2004, à + 4,1 % et de + 1,1 point en 2003, à + 2,8 %. La croissance du pouvoir d'achat de ce revenu disponible est, elle, réévaluée de + 0,8 point en 2004, à + 2,2 %, et de + 0,5 point en 2003, à + 0,9 %

Ces modifications du revenu disponible brut ont été accompagnées d'une réévaluation de la dépense de consommation des ménages de 0,4 point en 2004 (à + 4,2 %) et + 1,2 point en 2003 (à + 4,0 %). Au total, en 2003, le taux d'épargne des ménages est peu révisé. Il reste stable

en 2004, à 15,8 %, soit un repli d'un demi-point par rapport au compte provisoire.

Par ailleurs, l'évolution du pouvoir d'achat du revenu des ménages en 2005 du compte provisoire annuel publié le 19 mai (+ 1,1 %) a été révisé en baisse assez sensible (- 0,7 point) par rapport à l'estimation fournie par les comptes trimestriels dans les résultats détaillés du 4ème trimestre parus le 31 mars 2006. Outre le fait que les deux chiffres ne sont pas directement comparables (les comptes annuels sont construits aux prix de l'année précédente et fournissent des données brutes ; les comptes trimestriels sont construits aux prix de l'année de base et sont corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrables), cette révision en baisse s'explique principalement par deux facteurs : une révision à la hausse du montant de cotisations sociales payées par les salariés et les non-salariés et une révision à la hausse du déflateur du prix de la consommation des ménages.

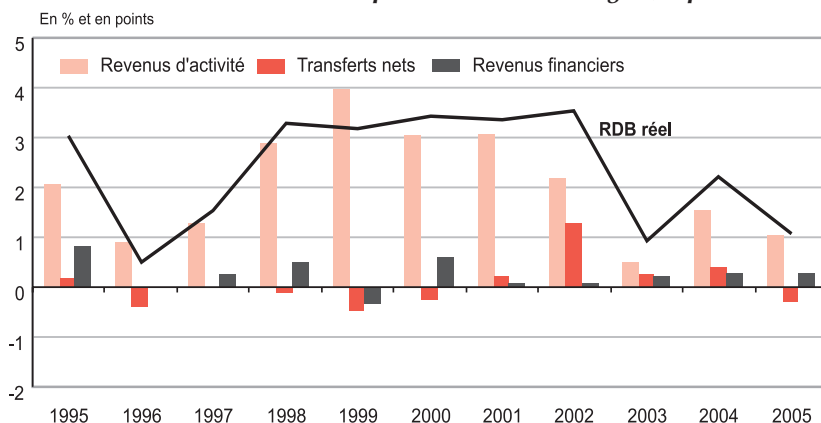
Notes

1. Les loyers reçus par les ménages au titre des logements dont ils sont propriétaires abondent leur revenu. En outre, en comptabilité nationale, le montant des loyers comprend des loyers imputés, qui correspondent aux loyers que les ménages propriétaires occupant leur propre logement se versent à eux-mêmes.

La croissance du pouvoir d'achat des ménages reste en deçà des rythmes soutenus de 3 % observés entre 1998 et 2002 (*graphique 9* et *encadré 6*). En 2002, le ralentissement

Graphique 9

Contributions à l'évolution du revenu disponible brut des ménages (en pouvoir d'achat)



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

conjoncturel avait commencé de peser sur les revenus salariaux, mais il avait été compensé par l'amélioration des transferts nets (prestations sociales diminuées des prélèvements fiscaux et sociaux) en faveur des ménages. Après un net fléchissement en 2003 (+ 0,9 %), le revenu réel disponible des ménages avait rebondi en 2004 (+ 2,2 %). Il avait bénéficié d'une orientation plus favorable des revenus d'activités liée à l'éclaircissement de la conjoncture, du gonflement des dividendes versées aux ménages actionnaires et d'une accentuation de la baisse du barème de l'impôt sur le revenu (- 3 %, après - 1 % en 2003).

Encadré 6

La notion de pouvoir d'achat des ménages

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut

Au cours des dernières années, la dégradation du sentiment des ménages sur leur situation financière, mesurée par les enquêtes mensuelles de conjoncture de l'INSEE, semble attester une baisse de leur pouvoir d'achat. Le terme de pouvoir d'achat peut lui-même porter à confusion car il recouvre, selon les acteurs économiques et sociaux, des acceptions très différentes. On parle ainsi de pouvoir d'achat des salaires, de pouvoir d'achat effectif, de pouvoir d'achat par tête et de parité de pouvoir d'achat.

La notion statistique usuelle de pouvoir d'achat renvoie au pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) défini selon la comptabilité nationale comme la somme des salaires, des revenus du patrimoine et des prestations sociales dont on déduit les impôts directs¹. Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut est obtenu en divisant le revenu brut par le déflateur de la consommation des ménages, ce qui permet de tenir compte de la hausse des prix. Selon cette définition, le pouvoir d'achat, en hausse de 3,4 % en moyenne entre 1998 et 2002 (graphique), a ralenti en 2003 (+ 0,9%), avant de rebondir en 2004 (+2,2%) et de revenir en 2005 à un rythme modéré (+ 1,1 %).

Le pouvoir d'achat du revenu disponible brut par tête

La prise en compte des évolutions démographiques permet de mieux comprendre la perception d'un ralentissement du pouvoir d'achat. De même qu'on calcule un Produit Intérieur Brut par habitant, il paraît légitime de rapporter l'évolution du revenu réel disponible à celle du nombre d'individus composant la population. Or, la population française s'accroît, sous l'effet notam-

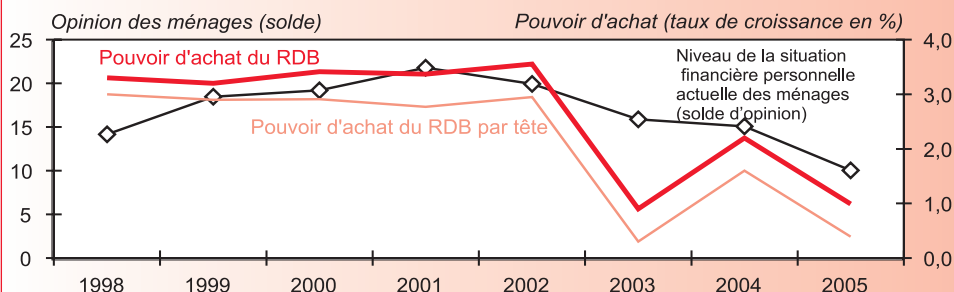
ment du dynamisme des naissances et d'une augmentation de l'espérance de vie. La croissance du pouvoir d'achat par tête est donc amortie par rapport à celle du RDB : entre - 0,3 et - 0,6 point de moins par an. Un raisonnement en termes de ménages, voire d'unités de consommation (une pondération est attribuée à chaque membre du ménage afin de comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différentes en tenant compte des économies d'échelle qu'ils réalisent), accentuerait le diagnostic précédent car la progression du nombre de ménages est plus rapide que celle de la population, du fait notamment de la tendance à la décohabitation.

Au final, depuis 2003 le revenu réel disponible des ménages a bien ralenti par rapport à la période comprise entre 1998 et 2002, ce qui corrobore la perception par les ménages d'une dégradation de leur situation financière. En revanche, le sentiment d'une détérioration l'emporte toujours en 2004 et 2005, alors que le profil du pouvoir d'achat du revenu a été plus heurté.

La prise en compte des dépenses « contraintes »

Le poids croissant des dépenses dites à engagement contractuel peut contribuer à expliquer l'opinion des ménages quant à l'érosion de leur pouvoir d'achat. Sous ce vocable sont regroupées des dépenses difficilement compressibles consacrées au logement (loyers versés par les locataires et diverses charges de logement), aux communications (notamment services de téléphonie), aux assurances et à différents services financiers de nature obligatoire. Les ménages qui sont endettés, notamment pour l'achat d'un logement, ont effectivement à déboursier chaque mois une somme qui réduit leurs marges de ma-

Comparaison de la croissance du pouvoir d'achat du revenu disponible brut (RDB) et des opinions des ménages sur leur situation financière



Source : Insee - Enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages et comptes nationaux.

noeuvre. Certes, ces dépenses contribuent à accroître leur patrimoine à terme. Mais au quotidien, elles sont ressenties comme une contrainte. Les dépenses contraintes extraites de la comptabilité nationale représentent sur le champ retenu entre 31 % et 37 % des dépenses de consommation finale des ménages, soit environ le quart de leur revenu disponible brut. Leur part est en légère hausse depuis 2002.

Leur croissance est encore plus soutenue une fois intégrés les remboursements d'emprunts immobiliers, dont le poids s'est accru en 2004 et 2005 du fait de l'envolée des prix des logements et du nombre croissant de ménages accédants. En prenant en compte les remboursements d'emprunts, les dépenses à caractère contractuel représentent ainsi près de la moitié des dépenses de consommation des ménages.

Le poste logement apparaît comme le principal vecteur de hausse des dépenses contraintes. Entre 1995 et 2001, la part des dépenses des ménages consacrées au logement s'est accrue en moyenne de 3 points. Si cette part, déjà élevée, a peu augmenté pour les ménages modestes, elle a progressé, notamment pour les plus aisés qui ont réorienté leur épargne vers les investissements immobiliers. A partir de 2001, les ménages les plus modestes ont en revanche été plus affectés par l'alourdissement des charges afférentes aux loyers et aux remboursements d'emprunt.

Une perception de l'inflation brouillée par la montée en gamme et par le passage à l'euro

Les consommateurs ont pu avoir le sentiment que l'indice des prix ne réfléchissait pas leur perception de l'inflation. Cela tient au mode de calcul de l'indice des prix à la consommation et aux objectifs qui lui sont assignés. Si le panier de consommation est bien modifié chaque année pour refléter la structure de la consommation, il vise en effet à mesurer l'évolution des prix à qualité constante. Des arbitrages du consommateur en faveur par exemple d'équipements téléphoniques sophistiqués, au détriment de modèles courants, pèsent sur son budget sans que l'indice des prix soit automatiquement influencé. De la même façon, un changement de réglementation, comme l'obligation d'équiper son automobile d'un pot catalytique, conduit à un surcoût pour le consommateur mais reste sans incidence sur l'indice des prix.

Le passage à l'euro au début 2002 a également renforcé chez les consommateurs la perception d'une hausse des prix. De fait, la hausse des prix sur certains produits et services d'usage courant a été relativement forte. Mais elle n'a pas touché l'ensemble de la consommation, notamment la plupart des biens durables (automobiles, électroménager...), si bien que l'effet total sur l'indice des prix est resté modéré. D'autres éléments relatifs à une perte de repères du consommateur ont également joué : sentiment de prix en euros infé-

rieurs à leur conversion en francs (exemple du pourboire) ou mise sur le marché par les entreprises de produits à des prix d'entrée plus élevés que ce qui aurait été symboliquement acceptable s'ils avaient été payés en francs.

Des hausses de prix différenciées selon les ménages

L'indice des prix à la consommation reflète un panier de biens et de services représentatif de la structure de consommation de l'ensemble des ménages. Néanmoins, certaines catégories de ménages peuvent avoir une structure de consommation assez éloignée de celle du ménage moyen. Ceux dont la structure de consommation est plus exposée à l'inflation verront « leurs » prix progresser plus vite que l'indice des prix à la consommation. En particulier, les ménages modestes ne consomment pas les mêmes produits que les ménages aisés ou ne les achètent pas dans les mêmes points de vente.

Si le revenu disponible brut tiré de la comptabilité nationale est une notion macroéconomique pertinente pour comprendre l'évolution globale de la

consommation des ménages, il ne nous renseigne pas sur les situations individuelles en matière de pouvoir d'achat. C'est pourquoi il est nécessaire de recourir aux enquêtes sur les revenus fiscaux qui permettent de calculer des niveaux de vie par catégorie de ménages en rapportant leur revenu disponible au nombre d'unités de consommation du ménage. Dès lors, il est possible d'utiliser un indice des prix par décile de niveau de vie calculé à partir des structures de consommation des individus du décile. Ainsi dans le premier décile de niveau de vie, c'est-à-dire pour les 10 % d'individus disposant du niveau de vie le plus faible, l'indice des prix a augmenté de 10,9 % entre 1996 et 2003, alors que pour les deux derniers déciles, la progression est de 9,5 %. Sur la période, la structure de consommation des ménages modestes a donc été plus exposée à la hausse des prix que celle des hauts revenus. Les ménages modestes ont notamment été proportionnellement plus touchés par les hausses successives des prix du tabac et du carburant, compte tenu du poids plus important de ces deux postes dans leur consommation totale.

Note

1. Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité, les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs. Les quatre principaux impôts directs sont pris en compte : l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, les contributions sociales généralisées (CSG) et la contribution à la réduction de la dette sociale (CRDS).

Malgré le redressement de l'emploi la hausse des rémunérations ralentit

En 2005, le ralentissement du pouvoir d'achat des ménages s'explique pour partie par le moindre dynamisme des revenus d'activité, dont la progression revient à 3,3 % (après + 3,8 %).

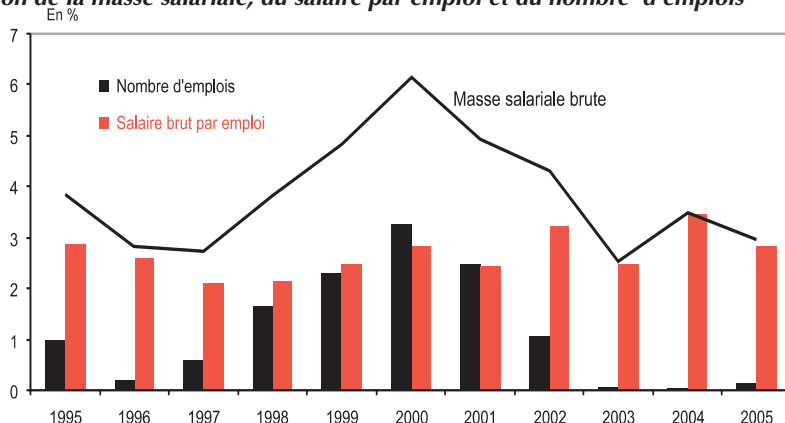
La progression de la masse des salaires et traitements bruts perçus par les ménages, amorcée en 2004 (+ 3,5 %), s'est affaiblie en 2005 (+ 3,0 %). Le début de reprise de l'emploi salarié mesuré en équivalent temps plein (+ 0,1 %) s'est avéré insuffisant pour contrer la décélération du salaire moyen par tête (+ 2,8 %, après + 3,5 %).

Dans les administrations publiques, la croissance de la masse salariale s'est stabilisée à 2,2%. L'emploi public, qui avait progressé de 0,3 % en 2004, a stagné en 2005 car les embauches liées aux mesures en faveur des emplois aidés ont compensé les sorties nettes au titre des départs à la retraite. Les différentes mesures catégorielles et de revalori-

sation du point de la fonction publique ont conduit à une accélération du salaire moyen par tête.

Graphique 10

Évolution de la masse salariale, du salaire par emploi et du nombre d'emplois



Source : Insee, comptes nationaux - base 2000.

Dans le secteur privé, la masse des salaires bruts versés a augmenté plus faiblement en 2005. Si l'emploi a commencé à se redresser (+ 0,2 %, après - 0,1 %), le salaire moyen par tête a fléchi de 0,7 point, à + 3,0 %.

Par ailleurs, la croissance de l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels s'est également effritée (+ 0,4 %, après + 2,4 % en 2004).

À l'inverse, les revenus du patrimoine, toujours dynamiques (+ 6,1 %, après + 5,9 %), ont soutenu le pouvoir d'achat des ménages en 2005. D'une part, la hausse des loyers est demeurée vigoureuse (+ 7,0 % nets de taxe foncière, après + 6,7 %). D'autre part, la forte progression des revenus financiers s'est maintenue (+ 5,1 %, après + 4,9 %). L'augmentation des dividendes a été une nouvelle fois importante. Elle a compensé la baisse des intérêts nets perçus par les ménages. En effet, dans un contexte de bas taux d'intérêt, les intérêts reçus par les ménages ont faiblement crû tandis que l'accroissement de leur endettement a contribué à alourdir leurs versements.

Les finances publiques ont contribué au ralentissement du pouvoir d'achat

En 2005, l'assainissement des finances publiques a freiné le revenu réel disponible des ménages, du fait de l'accroissement des impôts et des cotisations sociales et du ralentissement des prestations sociales (*encadré 7*). Cet alourdissement des prélèvements a contribué pour moitié au ralentissement du pouvoir d'achat des ménages.

La croissance des prélèvements sociaux et fiscaux opérés sur les ménages s'est accélérée par rapport à 2004 sous l'effet des hausses des cotisations (+ 3,5 %, après + 3,1 %) et des impôts (+ 6,5 %, après + 2,5 %). Les taux de la Contribution Sociale Généralisée (CSG) ont été relevés suite à la réforme de l'assurance maladie. De plus, les prélèvements opérés par les collectivités locales, notamment la taxe d'habitation, ont connu une hausse marquée. Enfin, les prélèvements sociaux et fiscaux assis sur des assiettes immobilières et boursières ont été particulièrement dynamiques.

Encadré 7

Les principales mesures fiscales et sociales et leur impact sur l'évolution des prélèvements obligatoires en 2005

En 2005, les mesures fiscales et sociales contribuent à accroître les prélèvements obligatoires de l'ensemble des administrations publiques à hauteur de 6 milliards d'euros, dont 4 milliards au titre des impôts et 2,0 milliards au titre des cotisations sociales.

Si les mesures de la loi de finances (LFI) pour 2005 se traduisent par une baisse des prélèvements obligatoires de 1,1 milliard, les mesures de la loi de finances rectificative 2005 (+ 2,1 milliards, principalement au titre de la réforme du régime des acomptes de l'impôt sur les sociétés) ainsi que l'ensemble des autres mesures fiscales votées précédemment (+ 3,0 milliards, notamment sous l'effet de la réforme de l'assurance maladie) constituent les principaux vecteurs de l'alourdissement de la fiscalité des ménages et des entreprises. Les mesures relatives aux cotisations sociales des administrations publiques (+ 2,0 milliards) contribuent également à cet alourdissement. Elles prennent surtout en compte l'intégration dans le régime général des cotisations des industries électriques et gazières-IEG (+ 1,7 milliard). Hormis cette mesure, la hausse des cotisations sociales des administrations publiques se limite à 0,3 milliard, les allègements ciblés de charges (- 1,6 milliard) compensant en partie les hausses de cotisations (1,9 milliard).

Ménages : hausses de cotisations et réforme de l'assurance maladie priment sur les baisses d'impôt sur le revenu

Au total, en 2005 les mesures nouvelles contribuent à augmenter les prélèvements sur les ménages de 1,9 milliard. Les mesures fiscales positives et négatives se compensent tandis que celles sur les cotisations sociales s'élèvent à 1,9 milliard.

Celles relatives à l'impôt sur le revenu contribuent à un allègement des prélèvements de 1,9 milliard. Elles sont principalement le fait de mesures antérieures à la LFI 2005, qui s'inscrivent dans le prolongement de la politique de baisse du taux du barème de l'impôt sur le revenu engagée à partir de 2002. Elles concernent

principalement : la réforme des plus-values immobilières des particuliers (- 0,6 milliard), le relèvement du plafond des recettes pour l'application du dispositif d'exonération des plus-values (- 0,4 milliard) et la déduction des cotisations et primes versées pour certaines retraites (- 0,2 milliard).

Les ménages bénéficient par ailleurs des mesures d'allègements sur les droits d'enregistrement (- 0,5 milliard) en raison de la hausse des abattements applicables aux successions et de la prorogation et de l'extension de la mesure « dons exceptionnels ». Enfin, la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle bénéficie en 2005 aux assujettis aux bénéfices non commerciaux (BNC) à hauteur de 0,2 milliard.

A l'inverse, les hausses de taux des impôts directs des collectivités enregistrées en 2005 alourdissent la fiscalité sur les ménages à hauteur de 0,6 milliard. En outre, les mesures relatives à la CSG pèsent à hauteur de 2,0 milliards sur les ménages. La réforme de l'assurance maladie (hausse des taux sur les retraites, les revenus financiers et les jeux et élargissement de l'assiette salaires) compte pour 2,3 milliards, dont il faut déduire 0,3 milliard du fait des conséquences de la réforme de l'avoir fiscal sur les prélèvements sociaux assis sur les dividendes. Enfin, la création du nouveau régime de retraite additionnelle des fonctionnaires (+ 0,7 milliard), l'intégration des cotisations des IEG dans le régime général (+ 0,8 milliard) et les hausses de cotisations ARRCO, CNRACL, ORGANIC (+ 0,4 milliards) contribuent à accroître le montant des cotisations sociales des ménages versées aux administrations publiques de 1,9 milliard.

Entreprises : alourdissement de la fiscalité non compensé par les allègements de cotisations sociales

En 2005, les mesures nouvelles contribuent à augmenter les prélèvements obligatoires des entreprises à hauteur de 3,6 milliards, dont + 4,2 milliards au titre des impôts et - 0,6 milliard au titre des cotisations sociales.

Les mesures relatives à l'impôt sur les sociétés représentent un accroissement de la fiscalité pour les entreprises de l'ordre de 1,1 milliard en 2005. Cet alourdissement est imputable principalement à la réforme du régime des acomptes de l'impôt sur les sociétés (+ 2,3 milliards) qui, s'il ne change pas le quantum de l'impôt dû, en modifie la date de versement. Par ailleurs, d'autres mesures telles que la hausse du taux d'amortissement dégressif (- 0,4 milliard), la réduction de la contribution à l'impôt sur les sociétés (- 0,5 milliard) ou encore les effets de la suppression de la part salariale de la taxe professionnelle (- 0,4 milliard) viennent s'inscrire en diminution de l'impôt dû.

L'alourdissement des impôts versés par les entreprises reflète également le versement de la contribution de solidarité pour l'autonomie (1,1 milliard au titre de cette contribution patronale assise sur les revenus d'activité), qui s'ajoute à l'augmentation de la contribution sociale de solidarité des sociétés dans le cadre de la réforme de l'assurance maladie (0,8 milliard) et aux hausses de taux votées par les collectivités locales sur les impôts directs – taxe professionnelle et taxe foncière – à hauteur de 1,2 milliard.

Par ailleurs, des crédits de taxe professionnelle (- 0,4 milliard dont - 0,3 milliard au titre de mesures de lutte contre les délocalisations) et la suppression de la contribution des institutions financières (- 0,2 milliard) viennent compenser la hausse de la taxe d'apprentissage (+ 0,3 milliards) et la réforme

de l'avoir fiscal (+ 0,3 milliard). Avec cette dernière réforme, le précompte est supprimé et remplacé transitoirement par un prélèvement exceptionnel de 25 % sur certains dividendes distribués (jusqu'alors soumis au précompte).

Enfin, les mesures d'allègements de cotisations sociales (suite à la montée en charge des allègements Fillon et compte tenu de mesures d'allègements ciblées, principalement sur les restaurateurs) représentent 1,6 milliard de baisses de charges pour les entreprises, alors que les hausses de cotisations (amiante, CNRACL) se limitent à 0,1 milliard. Mais l'intégration des cotisations des IEG au régime général augmente mécaniquement les prélèvements obligatoires versés par les entreprises aux administrations publiques (+ 0,9 milliard).

Notons, par ailleurs, que la fonction publique employeur contribue à hauteur de 0,7 milliard de cotisations au nouveau régime de retraite additionnelle des fonctionnaires.

Les principales **mesures nouvelles sur les droits indirects** concernent les mesures de remboursements de TIPP à destination des professions agricoles et des transporteurs routiers (- 0,2 milliard), décidées principalement en LFR 2005 en raison du renchérissement du coût du pétrole.

Tableau

Les principales mesures fiscales et sociales nouvellement applicables en 2005 et leur impact sur les prélèvements obligatoires

En milliards d'euros

Mesure	Impact en 2005
Ensemble des mesures fiscales et sociales	6,0
Mesures relatives aux impôts	4,0
<i>dont : ménages</i>	0,0
mesures sur l'impôt sur le revenu	- 1,9
mesures CSG (réforme de l'assurance-maladie et effet suppression avoir fiscal)	2,0
hausse de taux de la fiscalité directe locale	0,6
baisse des droits d'enregistrement (successions, donations et ISF)	- 0,5
autres (impact réforme TP sur les BNC...)	- 0,2
<i>dont : entreprises</i>	4,2
hausse de la contribution de solidarité pour l'autonomie - jour férié	1,1
mesures sur l'impôt sur les sociétés	1,1
hausse de la Contribution sociale de solidarité des sociétés (C3S)	0,8
crédits de Taxe professionnelle (mesures anti-délocalisation...)	- 0,4
hausse de taux de la fiscalité directe locale	1,2
autres (hausse de la taxe d'apprentissage, réforme de l'avoir fiscal, suppression de la Contribution des institutions financières)	0,4
<i>dont : remboursements de TIPP routiers et agriculteurs</i>	- 0,2
Mesures relatives aux cotisations sociales	2,0
<i>dont : entreprises employeurs</i>	- 0,6
intégration des cotisations des Industries Electriques et Gazières (IEG)	0,9
autres (cotisation amiante, CNRACL...)	0,1
allègements de cotisations employeurs (mesures Fillon, restaurateurs...)	- 1,6
<i>dont : fonction publique employeur</i>	0,7
création de la Retraite Additionnelle de la Fonction Publique (RAFP)	0,7
<i>dont : ménages</i>	1,9
création de la RAFP et intégration des cotisations IEG	1,5
autres (ARRCO, ORGANIC-CANCAVA...)	0,4
Mesures LFI 2005	- 1,1
Mesures LFR 2005	2,1
Autres mesures fiscales	3,0
Mesures sur les cotisations sociales	2,0

Les prestations sociales en espèces reçues par les ménages sont restées dynamiques, avec une progression stabilisée à un peu moins de 4 % en 2005. Au sein du régime général, qui représente 60 % des versements en espèces, les prestations vieillesse et famille ont été particulièrement soutenues par la montée en charge des départs anticipés à la retraite ainsi que par la prestation accueil jeune enfant (PAJE). Dans le même temps, les prestations chômage se sont repliées du fait du recul du chômage et du durcissement des conditions d'éligibilité. Les prestations de la branche santé ont progressé de 2,3 % (après + 1,5 %), un rythme modéré en comparaison des évolutions antérieures

Repli du taux d'épargne

La croissance des dépenses de consommation des ménages, qui s'était progressivement affaiblie entre 2000 et 2002 (de + 3,6 % à + 2,2 %), est restée depuis sur un rythme rapide voisin de 2 %. En 2005, elle a conservé une bonne allure (+ 2,1 %, après + 2,3 %). Elle est ainsi demeurée le principal soutien à la croissance. Dans un contexte où le reve-

nu réel disponible a décéléré, cette solidité des achats des ménages a été préservée grâce au repli de près d'un point du taux d'épargne (stabilisé à 15,8 % en 2004, il est revenu à 14,9 %).

Cette baisse du taux d'épargne paraît cohérente avec le comportement usuel des ménages qui privilégient à court terme le maintien de leurs dépenses de consommation en adoptant un comportement de lissage. Confrontés en 2005 à un ralentissement de leurs revenus réels, les ménages ont ainsi été amenés à prélever sur leur d'épargne de manière à conserver le même niveau de dépenses. Le tassement de l'inflation (amélioration du pouvoir d'achat des encaisses des ménages) la baisse du chômage (réduction de l'épargne de précaution destinée à faire face aux incertitudes) et le maintien des taux d'intérêt à de très bas niveaux (développement du crédit à la consommation, faible incitation aux placements) ont sans doute contribué au phénomène.

Certaines mesures fiscales ont également facilité ce processus. Les mesures dites Sarkozy (donations, déblocage de l'épargne salariale, réductions d'impôts sur les crédits à la consommation), adoptées en 2004, avaient joué en faveur d'une baisse de l'épargne. Continuant à prodiguer leurs effets mais de façon plus diluée au premier semestre de 2005, elles ont été relayées en octobre 2005 par un nouveau train de mesures sur « la confiance et la modernisation de l'économie » : déblocage exceptionnel des sommes attribuées aux salariés au titre de la participation et octroi d'une prime d'intéressement, incitations aux entreprises de verser une prime de 1 000 euros à leurs salariés (prime exonérée d'impôt sur les sociétés et de cotisations sociales).

Enfin, la poursuite de la progression des prix de l'immobilier, de même que la bonne tenue des cours boursiers ont sans doute également, par un effet de richesse, contribué à inciter les ménages à réduire leur taux d'épargne.

Le taux d'épargne des ménages français a longtemps été supérieur à la moyenne des pays de la zone euro. Il a amorcé une baisse depuis 2003, contrastant avec une hausse en Italie et en Allemagne, où les prix de l'immobilier ont notamment été beaucoup plus sages. De la sorte, en 2005 le taux d'épargne de la France est comparable à celui de l'Allemagne et de l'Italie. Le taux d'épargne des pays de la zone euro demeure néanmoins largement supérieur au taux d'épargne américain, négatif en termes nets (une fois déduite la consommation de capital fixe) en 2005. Une telle divergence renvoie au plus grand dynamisme de la consommation des ménages américains, soutenu par un endettement croissant. Elle tient également à la forte progression du marché immobilier américain, ainsi qu'à la nature des systèmes de retraite outre-Atlantique qui conduit les ménages à détenir un portefeuille d'actifs laissant une grande place aux placements en actions dont les rendements ont été élevés sur la période récente.

Ralentissement des dépenses prises en charge par les administrations

Les dépenses destinées aux ménages et financées par les administrations publiques, appelées « dépenses individualisables » (dont le bénéficiaire est aisément identifiable), ont crû de 2,0 % en valeur et de 1,7 % en volume, en net ralentissement depuis 2003. Ces dépenses regroupent principalement les dépenses d'éducation et de santé, qui représentent plus de 80 % de l'ensemble des dépenses individualisables. Les dépenses individualisables de santé en volume avaient fortement progressé entre 1997 et 2004 mais leur rythme s'est modéré en 2005, revenant à + 4,5 % (après + 6,6 %).

Pour la seconde année consécutive, les dépenses individualisables évoluent moins rapi-

dement que les dépenses de consommation finale des ménages (financées par les ménages eux-mêmes). Elles contribuent ainsi à atténuer leur consommation effective (somme des dépenses individualisables des administrations et des dépenses de consommation finale des ménages), dont la croissance revient à + 1,9 %, après + 2,3 % en 2004.

Poursuite du repli du déficit public

En 2005, le déficit public au sens de Maastricht s'est élevé à 2,9 % du PIB (après - 3,7 % en 2004 et - 4,2 en 2003). Le déficit recule car la progression des dépenses est plus que compensée par la croissance des recettes publiques.

Les recettes rapportées au PIB, ont progressé pour la deuxième année consécutive (50,9 % après 49,6 % en 2004 et 49,2 % en 2003). Le taux de prélèvements obligatoires a augmenté de près d'un point en 2005 (44,0 % du PIB après 43,1 %) en raison de mesures nouvelles (rattachement du régime des IEG aux régimes de droit commun, régime additionnel de la fonction publique, hausses de la CSG) et du dynamisme des impôts existants. Comme en 2004, les administrations ont bénéficié de rentrées fiscales dynamiques (+ 5,4 % après + 6,1 % en 2004, succédant à + 1,9 % en 2003 et + 1,2 % en 2002). Ce sont les impôts courants sur le revenu et le patrimoine (+ 6,2 %) qui ont le plus contribué à cette évolution. Les cotisations sociales ont également accéléré (+ 4,4 % après + 3,1 % en 2004).

En 2005, les dépenses ont progressé de 4,1 %, après un ralentissement en 2004 (+ 3,7 %, après + 4,4 % en 2003). La masse des rémunérations versées a augmenté de 3,0 % (après + 2,4 % en 2004). Les prestations sociales en espèces, en hausse de 4,7 % ont contribué fortement à l'accélération des dépenses. En revanche, les prestations en nature (+ 4,3 % en 2005) ont poursuivi la décélération entamée en 2003 (+ 7,6 % en 2003 et + 5,8 % en 2004). Par ailleurs, l'effort d'investissement est resté élevé (+ 7,1 %). Après deux années successives de repli, les intérêts versés ont progressé de 1,6 % en 2005 en raison de l'interruption de la baisse des taux d'intérêt.

L'amélioration des comptes publics est principalement imputable à celle du sous-secteur des administrations de sécurité sociale qui ont notamment bénéficié de l'enregistrement de la soulte versée par les IEG aux régimes de droit commun dans le cadre de l'adossment de leur régime de retraite (7,6 milliards à la CNAV et 0,8 milliard de droit d'entrée à l'AGIRC-ARRCO) et d'une augmentation de leurs recettes liée à la réforme de l'assurance maladie. Côté dépenses, les prestations versées sont restées dynamiques du fait du rebond des prestations vieillesse. En revanche, les dépenses de santé remboursées ont ralenti en raison notamment de l'instauration d'une participation forfaitaire de 1 euro sur les actes médicaux et de la décélération des prestations chômage suite à la décreue du chômage au second semestre 2005. Au total, le déficit des administrations de sécurité sociale, qui s'était creusé les deux années précédentes, s'est nettement réduit en 2005 (-3,8 milliards, après -15,9 milliards en 2004 et -10 milliards en 2003). Le déficit de l'État s'est, quant à lui, légèrement réduit.

La dette publique au sens de Maastricht, qui s'élève fin 2005 à 1 138,4 milliards d'euros, s'est accrue de 6,5 % en 2005 (après + 7,5 %), soit 66,6 % du PIB (64,4 % en 2004). Le ratio d'endettement français est proche de celui de l'Union européenne (63,4 %) et de celui de la zone euro (70,8 %). 

Bibliographie

K. ATTAL-TOUBERT, H. LAVERGNE (2006), « Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005 », Insee Première n° 1070, mars.

BOUILLIER M., GABRIELLID., MONFRONT R. (2005), « L'endettement immobilier des ménages : comparaisons entre les pays de la zone euro », Bulletin de la Banque de France n° 144, décembre.

HISSLER S. (2005), « Prix de l'immobilier résidentiel et sphère marchande », « Diagnostics Prévisions et Analyses Économiques », n° 90, novembre.

FRIEZ A., PONCET H. (2006), « Les comptes de la Nation en 2005 - Dynamisme de la consommation et de l'investissement, ralentissement de la consommation publique », Insee Première n° 1077, mai.

COUTURE A., DEROSIER A., MARCOFF J., VAZEILLE O., VIAL P., VILLA L., (2006), « Les comptes des administrations publiques en 2005. Le déficit passe sous les 3 %, la dette progresse toujours », Insee Première n° 1078, mai.

BOURLES R., CETTE G., (2005), « Une comparaison des niveaux de productivité structurels des grands pays industrialisés », Notes d'études et de recherche de la Banque de France, n° 133, octobre.
